

L'expert en sécurité et spécialiste des questions migratoires, Hassan Kacimi, cash :  
« Le Makhzen exerce un chantage politique et financier sur l'Europe » P4



Foire de Paris  
Le pavillon  
algérien séduit  
Ségolène Royal P12

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 12 mai 2026 / N° 1340 / PRIX 20 DA

## Visite d'État du président angolais à Alger **UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES RELATIONS BILATÉRALES**

*Cette visite traduit la volonté des deux pays de consolider leur partenariat politique et d'élargir leur coopération économique, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, du commerce et de l'investissement.* P3



**Les Émirats, aujourd'hui, entre Brutus et Judas**

## **D'UNE MAIN TENDUE À LA MAIN ARMÉE**



Bosch, Siemens et VNG...  
**LES GÉANTS DE L'INDUSTRIE  
ALLEMANDE EN VISITE À ALGER**

P2

20 000 projets enregistrés pour près de  
70 milliards de dollars

## La confiance des investisseurs est de retour

Le pays enregistre une nette accélération des investissements avec plus de 20 000 projets déclarés pour une valeur proche de 70 milliards de dollars. Cette progression est portée par l'amélioration du climat des affaires et la simplification des procédures. P3



## Bosch, Siemens et VNG... Les géants de l'industrie allemande en visite à Alger

Une importante délégation allemande regroupant plusieurs acteurs majeurs de l'industrie et de l'énergie, dont Bosch, Siemens et VNG, effectue une visite officielle en Algérie afin de renforcer le partenariat stratégique entre les deux pays. Conduite par Oliver Rentschler, directeur général chargé de la géo-économie au ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, la délégation a été reçue ce lundi par la secrétaire générale du ministère des Hydrocarbures, en présence de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie ainsi que de responsables de Sonatrach. Cette rencontre a permis de passer en revue l'état des relations algéro-allemandes, jugées solides et en constante évolution, notamment dans le domaine énergétique. Les discussions ont mis en avant la qualité du partenariat stratégique entre Alger et Berlin, en particulier dans les secteurs du gaz naturel et des technologies à faible émission carbone. Au cœur des échanges figure le projet "TaqatHy+", qui constitue l'un des axes structurants de la coopération bilatérale. Ce programme vise notamment la réduction des émissions de méthane et la limitation du torchage dans l'industrie gazière, tout en intégrant des solutions technologiques innovantes conformes aux engagements climatiques internationaux. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de plusieurs projets communs, en particulier dans la commercialisation du gaz naturel et le développement de technologies propres appliquées à l'industrie énergétique. La partie algérienne a souligné l'importance de renforcer la dynamique actuelle en élargissant la coopération technique et scientifique entre experts et institutions des deux pays. L'objectif est de promouvoir de nouveaux projets basés sur l'innovation, notamment dans l'industrie pétrolière et gazière, la fabrication d'équipements, ainsi que la localisation de la production. La formation et le développement des compétences humaines ont également été mis en avant comme un axe central de cette coopération. Les deux parties ont enfin réaffirmé leur volonté commune de consolider un partenariat gagnant-gagnant, fondé sur le transfert de savoir-faire, la maîtrise des technologies de production et le développement de solutions durables, au service de la transition énergétique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Y. R.

# MACRON ÉVOQUE UN « DÉBUT DE PROGRESSION » Alger et Paris tentent de relancer un dialogue abîmé

En évoquant un « début de progression », le président français Emmanuel Macron ouvre la voie à une possible relance du dialogue bilatéral, encore marqué par des fragilités politiques et mémorielles, mais aussi par la volonté affichée des deux capitales de renouer une coopération plus apaisée et constructive.

PAR NASSIM TERRKI

À l'annonce du déplacement en Algérie de la ministre déléguée française aux Armées, Alice Rufo, le président Emmanuel Macron a adopté un ton mesuré mais ouvert concernant l'évolution des relations entre Alger et Paris. Depuis le Kenya, où il effectue une visite officielle, le chef de l'État français a estimé dimanche 10 mai que les récents échanges entre les deux capitales pouvaient marquer un tournant. Il a évoqué « un début de progression », tout en appelant à la prudence quant à la suite du processus diplomatique. Dans son intervention, Emmanuel Macron a d'abord mis en avant la mission d'Alice Rufo en Algérie, qu'il qualifie de séquence « importante sur le plan mémoriel ». La visite de la responsable française a notamment été marquée par sa participation aux commémorations du 8 mai 1945 à

Sétif, un moment chargé d'histoire dans les relations entre les deux pays. Cette présence s'est déroulée en parallèle du retour à Alger de l'ambassadeur de France, Stéphane Romatet, absent du poste depuis plus d'un an. Sur place, la ministre a multiplié les entretiens avec plusieurs responsables algériens, dont le président Abdelmadjid Tebboune et le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chanegriha. Pour Emmanuel Macron, ces échanges constituent des « signaux utiles » dans un contexte marqué, ces derniers mois, par des tensions diplomatiques récurrentes entre les deux pays. Le président français a reconnu que cette période avait « abîmé la relation bilatérale », des deux côtés de la Méditerranée. Le chef de l'État a également insisté sur la nécessité, selon lui, de dépasser les crispations politiques internes en France qui, à ses yeux, freinent parfois la dynami-



que diplomatique. Il a appelé à éviter les « postures de politique intérieure », en référence aux débats autour des relations avec Alger. Sur le fond, Emmanuel Macron défend une approche qu'il qualifie de pragmatique. Il a évoqué plusieurs domaines dans lesquels une coopération reste nécessaire : la gestion des flux migratoires, la sécurité, les questions économiques, ainsi que les enjeux régionaux. Selon lui, l'objectif reste de re-

construire une relation « apaisée et constructive », fondée sur le respect mutuel et la prise en compte des intérêts des deux pays. Le président français s'est montré prudemment optimiste, évoquant la possibilité d'une reprise progressive du dialogue. Il a toutefois insisté sur le fait que cette dynamique ne pourra se consolider qu'à travers des engagements durables et équilibrés entre Alger et Paris. ■

## FOIRE DE PARIS

# Le pavillon algérien séduit Ségolène Royal

En visite à la Foire de Paris, Ségolène Royal a mis en avant la qualité du savoir-faire algérien exposé au pavillon national. Elle a également plaidé pour un rapprochement entre l'Algérie et la France fondé sur le respect mutuel, l'égalité et le refus des logiques de domination, tout en soulignant la richesse des produits du terroir algérien. À la Foire de Paris, qui se tient à la Porte de Versailles du 30 avril au 11 mai, le pavillon algérien figure parmi les espaces les plus visités. Entre artisanat, produits du terroir et savoir-faire traditionnel, cet espace met en avant une image vivante et diversifiée de la production algérienne. Parmi les visiteurs, la présidente de l'association France-Algérie, Ségolène Royal, s'est rendue sur place hier. L'ancienne ministre française a été accueillie par les exposants dans une ambiance qu'elle a décrite comme chaleureuse et conviviale. Elle a salué l'importance de ce type de présence dans un événement international : « Je suis très heureuse d'être ici et d'avoir répondu présente à l'invitation du responsable du stand algérien à la Foire de Paris. Je crois que le savoir-faire, à la fois artisanal, alimentaire et artistique, doit être mis

en évidence. C'est vraiment un lien de fraternité entre les pays. Tous les peuples aiment leurs traditions culinaires, leurs artisanats et leurs produits du terroir. Moi-même, qui étais présidente de la région Poitou-Charentes, je suis très attachée aux produits du terroir. Je comprends donc parfaitement cet attachement des Algériens. Franchement, il y a de quoi faire en Algérie. Les produits sont vraiment délicieux, notamment l'huile d'olive, les dattes ou encore le couscous », a-t-elle déclaré. L'ancienne responsable politique a également insisté sur la qualité des produits exposés, notamment le miel algérien : « Le miel, c'est exceptionnel. J'aime beaucoup ce produit que je connais parfaitement, pour avoir longtemps défendu les apiculteurs, qui sont confrontés à d'énormes difficultés au niveau européen à cause de la pollution, notamment », a-t-elle ajouté. Au-delà de la visite, Ségolène Royal a tenu à répondre aux critiques liées à ses positions en faveur d'un rapprochement entre Paris et Alger. Elle assume ce choix et insiste sur la continuité de sa démarche : « Le courage fait toujours jaser. Le premier qui dit la vérité doit être exécuté, dit la chanson. J'observe aussi que cela

ouvre des chemins pour ceux qui n'osaient pas ou n'avaient pas le courage de le faire avant. Regardez déjà par rapport à la question du 8 mai. Lors de ma dernière visite à Alger, j'avais redemandé la reconnaissance de ces événements. Le président Macron avait promis de le faire en 2017. Il le fait maintenant à la fin de son second quinquennat. Mieux vaut tard que jamais. Je préfère voir le bon côté des choses. C'est très positif. Si j'ai pu contribuer à cela et au fait qu'on puisse donner une bonne image de l'Algérien et voir ce pays différemment, alors je ne peux qu'être heureuse », a-t-elle affirmé. Elle a également abordé la question de Christophe Gleizes, appelant à une approche discrète et non politisée : « J'ai toujours dit que l'affaire Christophe Gleizes ne devrait jamais être instrumentalisée. Lorsque je me rends en Algérie, je demande toujours l'autorisation pour lui rendre visite. Comme je le fais avec beaucoup de discrétion, d'humilité et dans un cadre purement humanitaire, cette autorisation m'est toujours accordée. Chaque fois qu'une autorité française utilise la question de Christophe Gleizes dans un rapport de force avec l'Algérie ou de condi-

tionnalité, on se rend très vite compte que cela ne marche pas. D'ailleurs, lui-même refuse d'être instrumentalisé », a-t-elle précisé. Dans la continuité de son intervention, elle a enfin évoqué la dynamique actuelle entre les deux pays, appelant à dépasser les logiques de tension : « Je me réjouis du rapprochement positif qui est en train de s'opérer entre nos deux pays. Par contre, je ne peux m'avancer sur la suite. Cela dépend surtout des autorités françaises, parce qu'il y a encore des choses importantes à faire, dans le respect du principe d'égalité et non avec un esprit néocolonial, descendant ou de rapports de force. J'ai d'ailleurs eu une discussion avec le ministre de l'Intérieur, M. Laurent Nuñez, avant son déplacement en Algérie. Je lui ai donné des conseils par rapport aux discours qu'il devait tenir avec les autorités algériennes. Je lui ai bien expliqué qu'il ne pourra rien obtenir par des rapports de force et des conditions. Personnellement, je suis persuadée qu'on peut beaucoup faire ensemble, mais dans un rapport de fraternité, d'égalité et de respect mutuel. L'ère du langage et des pratiques coloniales est révolue. Cela ne marche plus », a-t-elle conclu. N. T.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdolkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
Tél./Fax : 028 26 99 24  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz  
Programation.rcgic@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou  
tout autre document et illustration  
adressés ou remis à la Rédaction ne  
sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une réclamation.

## VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT ANGOLAIS À ALGER

# Un nouveau souffle pour les relations bilatérales

*Cette visite traduit la volonté des deux pays de consolider leur partenariat politique et d'élargir leur coopération économique, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, du commerce et de l'investissement.*

PAR MAHDI B.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accueilli hier lundi, à son arrivée à l'aéroport international d'Alger, le président de la République d'Angola, João Lourenço, qui a entamé une visite d'État en Algérie.

Après l'exécution des hymnes nationaux algérien et angolais, les deux présidents ont passé en revue des détachements des différentes forces de l'Armée nationale populaire (ANP), qui leur ont rendu les honneurs, tandis que retentissaient les 21 coups de canon tirés en l'honneur du président angolais, hôte de l'Algérie. Par la suite, le président de la République a salué les membres de la délégation accompagnant le président angolais, lequel a, de son côté, salué les hauts responsables de l'État présents à la cérémonie d'accueil. Le président Tebboune s'est également entretenu en tête-à-tête avec son homologue angolais. João Lourenço s'est par ailleurs rendu au Sanctuaire du Martyr, où il a observé une minute de silence et déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution de libération nationale. Le président angolais a ensuite contemplé la baie d'Alger depuis le Sanctuaire du Martyr, avant de visiter le Musée national du Moudjahid, où il a pris connaissance des principales étapes historiques et culturelles illustrant la lutte héroïque du peuple algérien, retraçant le parcours de la Résistance populaire, du Mouvement national et de la lutte armée durant la glorieuse Révolution de



libération nationale. L'Algérie et l'Angola partagent une même vision politique concernant les grandes questions liées au développement et à l'émancipation de l'Afrique, à la lutte contre toute forme de colonisation, ainsi qu'à la défense des peuples opprimés à travers le monde. Les deux pays entretiennent des relations historiques remontant à la guerre de libération du peuple angolais contre la puissance coloniale portugaise, sous la bannière du MPLA, dont les militants séjournèrent fréquemment à Alger. Après son indépendance, Alger a également soutenu Luanda dans sa guerre contre les rebelles de l'UNITA de Jonas Savimbi, alors soutenus par le régime d'apartheid de Pretoria. Les deux capitales ont toujours milité ensemble en faveur de la paix et de la décolonisation en Afrique, du développement intégré des pays africains et de la fin de toutes les formes d'impérialisme sur le continent africain et dans le monde. La visite d'État effectuée par le président angolais en Algérie constitue une nouvelle occasion pour les deux pays de donner un nouvel élan à leurs relations bilatérales et de renforcer davantage leur coopération économique, commerciale et énergétique, no-

tamment dans le secteur des hydrocarbures. Situé dans la partie australe de l'Afrique et doté d'une façade maritime sur l'océan Atlantique, l'Angola figure parmi les grands pays pétroliers du continent. Son produit intérieur brut (PIB) nominal a atteint 152,35 milliards de dollars en 2026, avec un taux de croissance économique prévu de 2,3 %. Le PIB par habitant s'élève à 3 754 dollars. Après les années de guerre civile contre les insurgés de l'UNITA de Jonas Savimbi, le pays a engagé, à partir de 2002, un vaste effort de développement grâce à des investissements massifs dans l'agriculture, les services, notamment le tourisme et l'immobilier, financés par les recettes pétrolières. Aujourd'hui, l'Angola, où le multipartisme demeure dominé politiquement par le MPLA, est considéré comme un havre de stabilité attirant les investissements étrangers, en particulier dans le secteur des hydrocarbures. Au cours des deux dernières années, les contacts se sont intensifiés entre l'Algérie et l'Angola, notamment après l'accession de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU en qualité de membre non permanent, ainsi qu'à la faveur de la présidence angolaise de l'Union africaine (UA). ■

## 20 000 PROJETS ENREGISTRÉS POUR PRÈS DE 70 MILLIARDS DE DOLLARS

# La confiance des investisseurs est de retour

« Une réforme globale a été engagée pour transformer l'Agence d'un guichet administratif classique en une administration intégrée, structurée autour des besoins réels des investisseurs et des exigences du terrain ».

C'est ce qu'a affirmé hier lundi à Alger le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'ouverture de la journée d'information consacrée aux nouvelles dispositions juridiques encadrant le guichet unique de l'investissement.

D'emblée, un constat s'impose : il a indiqué aux participants que le nombre de projets enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a dépassé les 20 000 projets, avec une valeur déclarée des investissements supérieure à 9 000 milliards de dinars. Au terme de cette nouvelle politique de soutien aux investissements, une prévision de création de plus de 525 000 emplois est avancée. Un chiffre considérable.

Il a précisé que « ces chiffres ne sont pas de simples indicateurs statistiques, mais une preuve irréfutable du retour de la confiance », soulignant qu'une restructuration de l'Agence a été engagée, ainsi qu'une révision des principaux textes sectoriels, afin de « simplifier le système d'investissement dans son ensemble, mettre fin à la lenteur du traitement des demandes et à la complexité des procédures administratives qui entravent la concrétisation des projets », et ce, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Pour le Premier ministre, cette journée d'information « constitue une étape importante pour renforcer notre système d'investissement conformément à la vision réformatrice définie par le

président de la République et à sa volonté constante, réaffirmée à maintes reprises, de bâtir une économie forte, diversifiée et résiliente, tournée résolument vers l'avenir ».

L'État algérien a mis en place une nouvelle vision de l'investissement à travers les mécanismes du guichet unique, a-t-il indiqué, précisant que la restructuration de l'Agence et la révision récente des textes sectoriels visent à opérer une simplification globale du système d'investissement, afin de mettre fin à la lenteur des procédures de traitement des demandes, à la dispersion des responsabilités et à la complexité administrative freinant la concrétisation des projets.

L'Algérie a choisi « le changement concret », a ajouté Sifi Ghrieb, soulignant que la loi sur l'investissement a renforcé la protection juridique des investisseurs. L'objectif de cette nouvelle étape est de simplifier les procédures afin de bâtir un cadre d'investissement reposant sur deux piliers essentiels : la protection juridique et la simplification administrative, pour faire de l'Algérie « une terre d'initiative capable d'attirer les investissements et de libérer les énergies entrepreneuriales ».

La nouvelle réglementation régissant l'investissement en Algérie impose une maîtrise stricte et obligatoire des délais de traitement des dossiers, la règle générale étant désormais fixée à 25 jours, et à 20 jours pour les infrastructures classées, a-t-il affirmé, précisant que cette orientation constitue un engagement réglementaire contraignant pour l'ensemble des parties concernées. Dans les faits, les nouveaux textes consacrent un encadrement rigoureux de toutes les étapes de l'octroi du foncier économique, avec des délais précis garantissant une meilleure efficacité des

procédures. Une fois la décision du Conseil d'administration prise, l'AAPI est tenue de répondre à l'investisseur dans un délai de 48 heures.

Les déclarations du Premier ministre, rassurantes, doivent toutefois être concrétisées sur le terrain afin de mieux soutenir les investisseurs, qu'ils soient institutionnels ou privés, notamment ceux issus des investissements directs étrangers (IDE), et d'assurer une croissance accrue du nombre de porteurs de projets dans les secteurs industriels, agricoles, des services et de l'économie numérique.

Si les projets d'investissement de taille modeste ne figurent pas toujours parmi les grands projets recensés, il convient néanmoins de souligner ceux réalisés dans le cadre de joint-ventures avec des partenaires étrangers, notamment le méga-projet agricole de Timimoun avec un consortium italo-algérien. Il s'agit du groupe italien Bonifiche Ferraresi, associé à un partenaire algérien, la société BF Algérie. Ce projet stratégique s'étend sur 36 000 hectares et porte sur la production de céréales et de légumineuses.

Un projet similaire est entré en phase de production dans la wilaya d'Adrar dans le cadre d'un partenariat algéro-qatari. Il s'agit du projet Baladna, une ferme géante comprenant 270 000 vaches et une production céréalière, pour un investissement global de 3,5 milliards de dollars. D'autres projets importants sont en cours de réalisation, tandis que plusieurs sont déjà entrés en phase de production grâce à une nouvelle politique de soutien et d'encouragement à l'investissement, notamment dans les secteurs de la sidérurgie et des matériaux de construction, à travers le groupe algéro-turc Tosyali ou le cimentier algérien GICA. **M. B**

## Éditorial L'EXPRESS

### UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

PAR MAHREZ Z.

La relance économique nationale est marquée par une accélération notable des investissements. Plus de 20 000 projets ont été enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), pour une valeur globale de plus de 9 000 milliards de dinars, soit près de 68 milliards de dollars.

Cette dynamique a été impulsée par une stratégie volontariste de diversification économique, mise en œuvre depuis plusieurs années par les pouvoirs publics, qui ont axé leurs efforts sur la modernisation des infrastructures, la numérisation des procédures, la refonte du cadre législatif et l'amélioration du climat des affaires.

Les chiffres réalisés « ne sont pas de simples indicateurs statistiques, mais une preuve irréfutable du retour de la confiance », a assuré hier le Premier ministre, soulignant qu'une restructuration de l'Agence (AAPI) a été engagée, en plus de la révision des principaux textes sectoriels, afin de « simplifier le système d'investissement dans son ensemble, mettre fin à la lenteur du traitement des demandes et à la complexité des procédures administratives qui entravent la concrétisation des projets », et ce, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'Algérie déploie ainsi tous les moyens nécessaires en vue de la diversification de son économie à travers de nombreux projets d'envergure. Une dynamique illustrée dans le secteur agricole, notamment à travers le projet algéro-italien de Timimoun, porté avec le groupe Bonifiche Ferraresi, d'un montant d'environ 420 millions de dollars, visant la production intégrée de céréales et de légumineuses sur toute la chaîne agroalimentaire, du semis à la transformation industrielle.

Dans le sud du pays, s'est également implanté le méga-projet qatari Baladna, estimé à environ 3,5 milliards de dollars, s'étendant sur près de 117 000 hectares, avec des fermes d'élevage, des cultures fourragères et une usine de poudre de lait destinée à couvrir jusqu'à 50 % des besoins nationaux.

Dans l'industrie, les investissements turcs se renforcent à travers plusieurs projets accompagnés par l'AAPI, notamment dans la sidérurgie, les matériaux de construction et les industries manufacturières. L'Algérie accueille également des investissements turcs dans les chaînes industrielles intégrées, portés par des groupes déjà implantés localement.

L'ensemble de ces évolutions traduit une transformation progressive du modèle économique, où l'investissement étranger s'inscrit désormais dans une logique de projets structurants et opérationnels. Dans ce cadre, plusieurs partenaires étrangers participent activement à cette nouvelle phase économique algérienne, centrée sur l'essor de la production, la souveraineté alimentaire et la diversification industrielle.

LES ÉMIRATS, AUJOURD'HUI, ENTRE BRUTUS ET JUDAS

# D'une main tendue à la main armée

Il existe des silences plus éloquents que bien des discours. Celui qui entoure aujourd'hui le rôle fondateur de l'Algérie dans la naissance d'ADNOC en est un. En 1969, alors que les Émirats arabes unis s'apprêtaient à bâtir leur État moderne après la tutelle britannique, Cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyane s'était tourné vers l'Algérie.

PAR BOUALEM B.

Il cherchait non pas seulement du pétrole, mais une souveraineté énergétique réelle, libérée de l'emprise des majors occidentaux. Houari Boumediene n'a pas marchandé. Il a envoyé l'un des esprits les plus brillants de la Sonatrach, Mahmoud Hamra Krouha, alors âgé d'une trentaine d'années, à la tête d'une équipe d'experts algériens. En quatre ans, ce cadre formé à la Sorbonne, déjà rompu aux négociations d'Évian, a structuré l'Abu Dhabi National Oil Company, négocié les partenariats, formé les premiers cadres émiratis et posé les fondations techniques et managériales sur lesquelles repose encore aujourd'hui la puissance économique d'Abou Dhabi. Ce fut un acte de solidarité musulmane désintéressée, à une époque où l'Algérie, à peine sortie d'une guerre d'extermination, partageait son expérience sans calculer le prix. Aujourd'hui, ce chapitre a disparu. Les récits officiels émiratis ne mentionnent ni l'Algérie ni Mahmoud Hamra Krouha. Comme si l'histoire pouvait être réécrite d'un trait de plume. Cette amnésie volontaire n'est pas un simple oubli ; elle est le symptôme d'une ingratitude devenue politique d'État. Car la rupture va bien au-delà de la mémoire. Elle coïncide tragiquement avec le choix

stratégique des Émirats de devenir le fer de lance de la normalisation avec Israël. Les Accords d'Abraham de 2020 marquent le tournant. L'Algérie, fidèle à sa ligne, refuse toute normalisation tant qu'un État palestinien viable avec Jérusalem pour capitale n'est pas établi. Cette position souveraine dérange. Dès lors, l'ancien frère devient une cible. Les méthodes employées relèvent d'une stratégie de déstabilisation sophistiquée. Tout est employé pour déstabiliser l'Algérie : campagnes de désinformation massive, financement de faux récits, utilisation intensive des réseaux sociaux pour saper le moral national, sondages orientés, cyber-attaques. À cela s'ajoute une alliance opérationnelle avec le Maroc et Israël, concrétisée par la livraison de systèmes de surveillance Pegasus visant explicitement l'Algérie. Dans le Sahel et en Libye, l'empreinte émiratie est tout aussi visible dans le soutien matériel et financier à Khalifa Haftar, dont les provocations anti-algériennes sont désormais notoires ; appui logistique et financier à l'armée malienne et à des acteurs privés dans la région. L'Algérie, qui a construit pour les Émirats les bases de leur prospérité, se retrouve confrontée à un petit émirat qui aspire à jouer les marionnettes régionales en bradant la cause palestinienne et en tentant d'isoler tout



État arabe qui refuse de suivre. Le proverbe arabe de « Jazaa Sinimar » prend ici tout son sens. L'ingénieur qui bâtit le palais et que le roi jette du haut des remparts de crainte qu'il ne construise le même pour un autre. Pourtant, l'Algérie ne pleure pas le passé. Elle constate simplement la métamorphose. D'un pays frère qui recevait une aide fraternelle, les Émirats sont devenus un acteur actif

dans la contestation de sa sécurité aux frontières sud et dans la remise en cause de son influence régionale. Face à cette hostilité répétée, le message du président Abdelmadjid Tebboune est sans équivoque, la souveraineté nationale n'est pas négociable. Les provocations ne resteront pas sans réponse ferme. L'histoire retiendra que l'Algérie a su, dans les moments les plus durs de son exist-

tence, tendre la main sans arrière-pensée. Elle retiendra aussi que certains ont mordu cette main. Cette ingratitude n'affaiblit pas l'Algérie ; elle révèle simplement la nature réelle de certains « partenariats » arabes à l'heure des intérêts froids et des calculs géopolitiques. L'Algérie, elle, continue d'avancer, fidèle à son histoire et à ses principes. ■

L'EXPERT EN SÉCURITÉ ET SPÉCIALISTE DES QUESTIONS MIGRATOIRES, HASSAN KACIMI, CASH :

## « Le Makhzen exerce un chantage politique et financier sur l'Europe »

L'expert en sécurité et spécialiste des questions migratoires, Hassan Kacimi, a affirmé que le Makhzen utilise les migrants comme des boucliers humains et un moyen de chantage politique et financier envers l'Europe, estimant que l'instrumentalisation de « l'immigration clandestine » pour faire pression sur l'Espagne relève du « terrorisme d'Etat ».

Dans un entretien accordé à l'APS, Hassan Kacimi a précisé que le Maroc est désormais connu à l'échelle internationale comme un « Etat de trafic de stupéfiants opérant en dehors de tout cadre légal », ajoutant qu'il compte parmi « les acteurs les plus actifs dans le financement des groupes armés et du terrorisme au Sahel, en assurant la protection et la sécurisation des routes de la drogue entre l'Afrique de l'Ouest, le Sahel, l'Afrique du Nord, puis vers l'Europe et le Moyen-Orient ».

L'expert a rappelé l'implication récurrente du Makhzen dans de graves violations du droit international, notamment à travers l'occupation illégale du Sahara occidental et le programme d'espionnage « Pegasus », évoquant en outre ses graves atteintes aux libertés individuelles des Marocains et son système policier répressif, qui étouffe toute forme de liberté d'expression et de pratique démocratique.

« Malgré ce passif lourd et compro-



mettant, le Maroc continue de défier l'Europe sur d'autres terrains, en inondant de stupéfiants et en utilisant les migrants comme des boucliers humains et un moyen de pression et de chantage », a dit M. Kacimi, ajoutant que Rabat « utilise la carte migratoire comme moyen de chantage politique pour contraindre l'Europe à soutenir les prétentions coloniales du Maroc sur le Sahara occidental ».

Il a également rappelé que le Makhzen, partageant des frontières avec Ceuta et Melilla, « exerce des pressions diplomatiques immorales sur l'Espagne et l'Europe », expliquant qu'« après avoir perdu son influence au Parlement européen à la suite de grands scandales de corruption, le

Maroc exerce une autre forme de pression en ouvrant ses frontières aux migrants afin de faciliter leur passage vers l'Europe », notamment lorsque le soutien qu'il recherche tend à s'éroder.

L'expert en sécurité avance plusieurs chiffres pour illustrer l'ampleur du chantage exercé par le Maroc sur l'Espagne, précisant qu'en 2020, 23.000 migrants ont atteint les îles Canaries, soit une hausse de 573% par rapport à 2019, estimant que ce chantage relève du « terrorisme d'Etat ».

Il a également évoqué l'arrivée, les 17 et 18 mai 2021 dans l'enclave espagnole de Ceuta, de 8.000 migrants, dont 2.700 mineurs, après avoir été autorisés à franchir illégalement la

frontière, soulignant que ce chiffre dépasse largement les moyennes annuelles enregistrées à Ceuta et Melilla en 2017, 2018 et 2019.

M. Hassan Kacimi a indiqué, par ailleurs, que l'Espagne a vu affluer un grand nombre de jeunes migrants, certains âgés de seulement 16 ou 17 ans, voire d'à peine 7 ou 8 ans, vers l'enclave de Ceuta, affirmant qu'il s'agit « d'une violation flagrante des droits de l'enfant garantis par la Convention de Genève relative aux droits de l'enfant de 1989 », rappelant le sauvetage d'un nourrisson de la noyade par un élément de la garde civile espagnole.

Le spécialiste des questions migratoires a fait observer que la pression exercée par le Maroc sur l'Espagne vise à la contraindre à reconnaître la prétendue « souveraineté » marocaine sur le Sahara occidental, soulignant que « le Maroc ne cache plus ses intentions criminelles et subversives consistant à ouvrir ses frontières vers l'Europe chaque fois qu'il fait face à des difficultés politiques ou diplomatiques ».

### L'immigration clandestine comme levier pour obtenir des financements et des privilèges

Le Maroc ne s'est pas arrêté là, il s'est également servi de la carte de l'immigration clandestine pour ob-

tenir des avantages financiers, en endossant le rôle de gardien de la frontière sud de l'Europe « en contrepartie de multiples privilèges, notamment des aides financières destinées à la gestion de ses frontières avec l'Europe, ainsi que la recherche d'une reconnaissance de la prétendue « souveraineté » marocaine sur le Sahara occidental », a poursuivi Hassan Kacimi.

Le Maroc a également « exercé des pressions sur l'Europe afin d'obtenir d'autres avantages, particulièrement dans les domaines agricole, commercial et de la circulation des personnes », a-t-il ajouté.

Rappelant que le Maroc est le deuxième bénéficiaire des fonds européens consacrés à la gestion des frontières et des migrations, l'expert a révélé que l'enveloppe qui lui est destinée s'élève à 500 millions d'euros pour la période 2021-2027. La responsabilité du Maroc étant désormais établie dans les violations des droits humains commises contre les migrants, traités comme des marchandises, l'Union européenne devrait « suspendre ses aides financières au Maroc afin d'empêcher la répétition de telles pratiques indignes (...) et ne plus rester les bras croisés face à des agissements contraires au droit international ainsi qu'aux principes de respect de la dignité humaine et de l'intégrité physique », a soutenu l'expert. ■

## MARCHÉ DES ÉPICES

# 35 000 tonnes consommés annuellement

« Les Algériens consomment 35 000 tonnes d'épices par an. La consommation atteint son pic pendant le mois sacré de Ramadhan, où elle augmente de 80 % à 100 %. Actuellement, la production locale couvre la moitié des besoins nationaux. Pour structurer la filière, soutenir la production nationale et viser l'exportation, il est essentiel que les producteurs se regroupent en clusters et coopératives agricoles », selon Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), lors d'une conférence de presse tenue hier à Alger.

PAR MERIEM KACI

Le marché mondial des épices est valorisé à plus de 22 milliards de dollars, pour un volume de consommation globale atteignant les 6 millions de tonnes. En Algérie, plus de 35 000 tonnes d'épices sont consommées annuellement, a indiqué M. Boulenouar. La consommation atteint son pic pendant le mois sacré de Ramadhan, où elle augmente de 80 % à 100 %, a-t-il précisé. Cependant, la production nationale ne couvre actuellement que 50 % des besoins du marché, estime le président de l'ANCA. C'est pourquoi les opérateurs du secteur ambitionnent d'augmenter cette part de marché afin de réduire, la dépendance envers les fournisseurs étrangers, souligne pour sa part Abdelghani Kacimi, président de la Commission nationale des commerçants des épices et herbes (CNCEH). « Selon lui, bien que la filière évolue, elle reste confrontée à des défis de taille. La CNEH, installée la semaine dernière, ambitionne « d'organiser le secteur et de stimuler la production locale ». L'objectif est de « sensibiliser les acteurs à la nécessité de produire en Algérie afin d'exploiter

le potentiel national, d'atteindre l'autosuffisance et, à terme, de s'ouvrir à l'exportation », souligne M. Kacimi. La filière des épices et herbes est confrontée à des obstacles majeurs, que le conférencier a énuméré à commencer par le commerce parallèle. Ce dernier juge essentiel de « réguler ce secteur pour contraindre l'introduction de produits à la traçabilité opaque », et surtout « préjudiciables » à la santé publique. Toujours dans le souci de préserver la santé du consommateur, ladite Commission a soulevé la nécessité de sensibiliser les commerçants au respect des conditions de stockage, la préservation des propriétés, ainsi que le respect des normes sanitaires et la durabilité des emballages. À cela s'ajoute la « hausse du coût des matières premières », utilisées dans la composition et les mélanges d'épices, regrette M. Kacimi.

## Clusters et coopératives agricoles pour se projeter vers l'exportation

Les commerçants des épices et herbes ont appelé à la création de clusters et espaces commerciaux spécialisés dans la vente des épices et her-



bes répondant à des normes internationales pour renforcer la compétitivité et favoriser la collaboration entre les acteurs de la filière, ajoute M. Kacimi. « Un groupement existe déjà au niveau d'Ain oulmane (Sétif) mais les conditions actuelles ne sont pas conformes aux normes requises », regrette le conférencier. A ses yeux, le développement de ces clusters renforce la compétitivité. Outre les clusters, il juge primordial de s'organiser en coopérative agricole pour assurer la pérennité et la commercialisation des produits de ses membres, tout en ancrant l'activité localement. Le président de la CNCEH insiste sur le fait que l'encou-

agement de la production locale mettra fin à la dépendance aux importations. Ce dernier a mis en avant quelques wilayas réputées pour la production des épices à l'image de Tlemcen, Khenchla, Biskra, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Relizane, et Guelma. « Nous avons une diversité végétale importante qu'il convient de valoriser. Il est essentiel de soutenir l'agriculteur et de l'accompagner via la création de coopératives agricoles. Un regroupement qui porterait qui permettra de booster la production et conquérir aussi des marchés étrangers après satisfaction des besoins du marché national », soutient M. Boulenouar. ■

## CACOBATPH Lancement du mécanisme « tiers déclarant »

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a signé, hier à Alger, une convention avec l'Ordre national des experts-comptables et l'Organisation nationale des comptables agréés (ONCA), portant sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme « tiers déclarant », visant à simplifier et à moderniser les services destinés aux entreprises affiliées.

Ce mécanisme tend à organiser l'intervention des professionnels (comptables agréés et experts-comptables) qui effectueront les déclarations et diverses transactions pour le compte des employeurs (entreprises affiliées à la Caisse), en qualité de tierce partie dans le processus déclaratif, via le portail numérique de la Caisse « TASRIHATCOM ». Cette opération vise à « mettre la CACOBATPH en conformité avec les lois en vigueur concernant la protection des données, afin de renforcer la sécurisation des informations sur les entreprises affiliées à la Caisse et les travailleurs déclarés, tout en offrant des services numériques fiables et en garantissant la flexibilité et la célérité dans l'exécution des diverses transactions ».

S'exprimant à cette occasion, le DG de la CACOBATPH, Abdelmadjid Chekaki, a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation des services et de rapprochement de l'administration du citoyen, qualifiant ce mécanisme de « trait d'union entre la Caisse et ses partenaires des cabinets comptables ainsi que les entreprises affiliées ». Cette nouvelle mesure ambitionne de « fournir un environnement de travail numérique clair, sécurisé et flexible, permettant la gestion de l'ensemble des obligations déclaratives et des transactions administratives via un compte unique dédié aux titulaires de cabinets comptables, garantissant ainsi un gain de temps et d'effort tout en améliorant l'efficacité de la performance administrative », a-t-il expliqué.

A son tour, le président de l'Ordre national des experts-comptables, Abdelkrim Bouhouche, a indiqué que la conclusion de ladite convention avec la CACOBATPH traduit « une vision commune sur l'adoption d'un système moderne, récent et efficace dans le cadre du renforcement de la numérisation dans ce domaine ».

Le président de l'ONCA, Nasreddine Bouragaa, a, quant à lui, relevé que l'objectif de cette convention est de « renforcer la coopération avec la CACOBATPH dans le cadre de ce nouveau mécanisme électronique, qui est à même de faciliter ce type de transactions ».

## SÛRETÉ NATIONALE

# Ouverture des 15<sup>e</sup> Journées médico-chirurgicales

Les 15<sup>e</sup> Journées médico-chirurgicales de la Sûreté nationale se sont ouvertes, hier, à l'Ecole supérieure de Police Ali-Tounsi (Alger), sous le thème « Les spécificités des pathologies médico-chirurgicales au sein des corps constitués... méthodes d'adaptation et de prévention ».

Présidant l'ouverture de cette édition, qui se déroule sur deux jours avec la participation de médecins et de chercheurs spécialistes, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a indiqué que cette rencontre scientifique s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre la DGSN et le ministère de la Santé, relative à la formation continue, qu'il a qualifiée de « pierre angulaire dans l'édification de l'institution policière ».

M. Badaoui a affirmé que l'intérêt porté à la santé des personnels de la Sûreté nationale et de leurs ayants-droit figure parmi les priorités absolues, passant en revue, à cet égard, les différentes réalisations relevant du corps de la Sûreté nationale, concrétisées sur le terrain ou en cours de réalisation, à l'instar des établissements hospitaliers et des structures de soins équipés des tech-



nologies de pointe dans diverses spécialités médicales et chirurgicales, et qui sont « encadrés par des cadres hautement qualifiés, reconnus pour leur disponibilité et leur engagement, garantissant ainsi des prestations de santé complètes ». Dans le même sillage, « la prise en charge globale et continue des ressources humaines implique nécessairement la préparation d'un effec-

tif efficace, capable de s'adapter avec souplesse aux exigences d'un travail difficile, tout en tenant compte des spécificités des missions confiées aux policiers, quels que soient leurs grades, la diversité de leurs activités et la nature de leurs interventions », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le médecin coordinateur des Unités républicaines de la Sûreté nationale, Sahnoun Mourad a

souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie générale de la DGSN, basée « sur la formation continue des affiliés au système de santé de la Sûreté nationale parmi les médecins et auxiliaires, toutes spécialités médicales confondues, la prévention contre les différentes maladies et l'accompagnement des éléments de police dans l'accomplissement de leurs missions ».

L'ouverture de ces journées médico-chirurgicales s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, du président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Professeur Kamel Sanhadji et du représentant du directeur central des services de santé militaire, commandant de l'Ecole nationale de santé militaire (ENSM), le général Boudaba Aissa.

Plusieurs interventions ont été présentées à l'occasion portant sur « le traitement chirurgical de la dilatation des vaisseaux sanguins, les lésions de la colonne vertébrale et de la moelle épinière », « le parcours de prise en charge du malade » et « la thermoablation par micro-ondes des tumeurs ». ■

NOUVELLE ÉDITION DE LA NORME INTERNATIONALE ISO/IEC 15408-5:2026

# Gagner en efficacité dans les évaluations de cyber-sécurité

L'institut algérien de normalisation (IANOR) annonce la disponibilité de la toute nouvelle édition de la norme ISO/IEC 15408-5:2026 -Critères d'évaluation pour la sécurité des technologies de l'information- Partie 5: Paquets prédéfinis d'exigences de sécurité.



FATIHA A.

Cette norme fournit des paquets prédéfinis d'exigences de sécurité prêts à l'emploi. Selon l'IANOR, elle simplifie vos documents critiques et réduit considérablement les efforts nécessaires pour élaborer les Profils de Protection (PP) et Les Cibles de Sécurité (ST).

Ces exigences aident toutes les parties prenantes (intégrateurs, développeurs, évaluateurs, autorités) à démontrer et vérifier la conformité de leurs systèmes évalués.

La norme ISO/IEC 15408-5:2026 est cruciale car elle met à jour les paquets prédéfinis d'exigences de sécurité pour les produits TI, simplifiant leur évaluation et renforçant la confiance. Elle harmonise les exigences pour les consommateurs, développeurs et évaluateurs, essentielle dans des secteurs critiques comme la défense.

La partie 5 fournit des paquets prédéfinis de fonctionnalités (SFR) et d'assurance (SAR) de sécurité, ce qui facilite la comparaison et la certification des produits IT (technologie de l'information). Elle permet de garantir que les produits informatiques, matériels ou logiciels, répondent à des critères de sécurité rigoureux, cruciaux face aux menaces actuelles.

Cette norme est indispensable pour les secteurs de la défense, de l'énergie et de la finance, où la conformité aux critères communs est souvent exigée. En tant que norme ISO/IEC, elle assure une reconnaissance internationale des évaluations de conformité.

La norme aide les parties prenantes à structurer la sécurité de l'information, la cybersécurité et la protection de la vie privée grâce à des exigences claires. En fait, l'ISO/IEC 15408-5:2026 constitue une base solide pour la confiance numérique en permettant de vérifier que les produits IT respectent des niveaux de sécurité stricts, harmonisés à l'échelle mondiale.

A cet effet, l'IANOR structure l'activité de normalisation pour améliorer la performance économique, assurer la qualité, la sécurité des produits et favoriser l'exportation en alignant les référentiels nationaux sur les normes internationales. Il aide les entreprises à se conformer aux standards internationaux (ISO) et facilite l'accès aux marchés. L'IANOR est l'organisme pivot pour la standardisation en Algérie, essentiel pour la sécurité des consommateurs et la performance des entreprises sur les marchés locaux et internationaux.

## Travaux publics

### Création d'une société algéro-chinoise de dragage des ports

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche au siège du ministère, une séance de travail consacrée au suivi des projets de développement des infrastructures portuaires, notamment la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée des travaux de dragage des ports nationaux, ainsi que le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, indique un communiqué du ministère. La réunion s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, des directeurs généraux de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), de la Méditerranéenne des travaux maritimes (MEDITRAM), du laboratoire d'études maritimes (LEM), outre les représentants de la China Harbour Engineering Company (CHEC), précise la même source, rapporte l'APS. Dans ce cadre, l'état d'avancement des procédures relatives à la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée de la réalisation des travaux de dragage des ports nationaux a été examiné, avec la présentation du plan de travail du projet, de même que l'établissement d'un calendrier de réalisation et les différentes phases de mise en œuvre, conformément aux instructions du président de la République émises lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 19 avril dernier, lit-on dans le communiqué. La réunion a également porté sur le niveau d'avancement du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, comprenant la réalisation d'un quai minier dans le cadre du projet de phosphate intégré, et ce depuis la dernière visite de terrain effectuée par le ministre sur le site le 9 avril dernier. Les mesures nécessaires pour accélérer le rythme des travaux ont été examinées, particulièrement à travers le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels, afin de permettre la poursuite de la réalisation des différentes composantes du projet et l'amélioration de la cadence d'exécution, conclut le communiqué.

R.E.

## Hydrocarbure

# Renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Niger

Une délégation d'experts et d'ingénieurs du ministère nigérien du Pétrole effectuée, du 9 au 18 mai, une visite de travail en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de l'échange d'expertise dans le secteur énergétique, a indiqué dimanche le groupe Sonatrach dans un communiqué. Cette visite intervient à la suite de la signature, le 24 mars dernier à Niamey, d'un mémorandum d'entente entre les deux parties visant à développer la coopération bilatérale, selon Sonatrach.

La délégation nigérienne a entamé sa visite par une réunion technique au siège de l'activité Exploration et Production de Sonatrach avec le vice-président chargé de cette activité, Farid Djettou, et ses collaborateurs, en présence de représentants du ministère des Hydrocarbures et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), selon la même source.

La délégation a également effectué des visites au centre de gestion des données

d'ALNAFT, ainsi qu'au centre de gestion des données de la division Production de l'activité Exploration et Production à Alger.

Le programme de la visite comprend plusieurs déplacements techniques au niveau d'installations et d'infrastructures relevant de Sonatrach à Boumerdès, notamment le centre de traitement des données sismiques de l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), le centre de gestion des données de la division Exploration, la division Laboratoire ainsi que l'Entreprise nationale de génie civil et construction (ENGCB). Une visite à l'Institut algérien du pétrole est également prévue.

La délégation se rendra aussi à Hassi Messaoud pour visiter plusieurs structures spécialisées, dont la carothèque dédiée à la conservation des échantillons de roches, ainsi que des filiales de Sonatrach, à savoir l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et l'Entreprise nationale des services pétroliers (ENSP).

Selon Sonatrach, cette visite s'inscrit dans le cadre des ambitions de la République du Niger visant à moderniser ses structures techniques dans le secteur des hydrocarbures. Elle a également pour objectif de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de gestion des données pétrolières, d'infrastructures numériques et de contrôle de la qualité des hydrocarbures, ainsi que de favoriser l'échange des expertises et des meilleures pratiques techniques et organisationnelles adoptées dans le Secteur.

Le groupe public a souligné que cette visite reflète «le haut niveau de coopération» entre l'Algérie et le Niger ainsi que la volonté des deux pays de renforcer leur partenariat énergétique, notamment dans les domaines de la formation, du développement des capacités techniques et de l'échange d'expériences, de manière à servir les intérêts des deux pays et à soutenir les efforts de développement durable dans la région.

R.E.

## Industrie pharmaceutique

### Visite de l'ambassadeur du Rwanda en Algérie au Groupe Sidal

Le Directeur Général du Groupe Sidal, Professeur Mourad Belkhef, a accueilli dimanche 10 mai 2026, l'ambassadeur du Rwanda en Algérie, Monsieur Vincent Karega, au siège de la Direction Générale à Dar El Beida. Cette rencontre a été l'occasion d'explorer les pistes de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Les échanges ont porté sur la mise en place de partenariats prometteurs et le renforcement des relations bilatérales, tout en contribuant activement à une sécurité sanitaire renforcée à l'échelle continentale. Notons que l'Algérie et le Rwanda ont renforcé leur coopération dans l'industrie pharmaceutique, actée par un mémorandum d'entente signé le 3 juin 2025 entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) algérienne et la Rwanda FDA. Ce partenariat Sud-Sud vise la production locale de médicaments, le partage d'expertises et l'exportation. Le groupe Sidal explore des partenariats pour exporter et produire localement au Rwanda, ce dernier servant de plateforme vers l'Afrique de l'Est. Il y a eu également la signature de plusieurs accords lors de la visite du président Paul Kagame à Alger en juin 2025, incluant l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et la formation. Cette dynamique s'inscrit dans la vision des deux pays de bâtir une souveraineté sanitaire continentale.

## Souheil Guessoum, président de la CAPC:

# « Il y a une **nette** amélioration du climat des affaires »

FATIHA A.

**C'**est ce qu'a révélé hier le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Souheil Guessoum lors de son intervention à la radio chaîne 1.

Il a souligné que ces indicateurs témoignent d'une nette amélioration du climat des affaires et soutiennent la croissance économique, qui a dépassé les 3 %, avec pour objectif de la porter à plus de 5 % dans les prochains mois.

M. Guessoum a expliqué que l'économie nationale connaît un dynamisme croissant, porté par les réformes liées aux investissements, aux exportations et à la diversification des sources de revenus, notamment en réduisant la dépendance aux hydrocarbures.

Il a noté que cette tendance s'est poursuivie cette année, avec l'enregistrement de plus de 2 100 projets d'investissement au seul premier trimestre, ce qui, selon lui, atteste de l'attractivité persistante du marché algérien et de l'amélioration du climat des investissements.

Il a ajouté que la mise en place du Guichet unique pour l'investissement, attendu depuis des années par les investisseurs nationaux et étrangers, a accéléré la réalisation des projets enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion des investissements et dynamisera les projets économiques. Concernant l'accent mis sur les marchés étrangers, M. Guessoum a souligné que le succès des salons économiques algériens à l'étranger se mesure au volume des exportations attendues dans les années à venir. Il a cité l'exemple du Salon des produits algériens en Mauritanie, dont l'objectif est d'accroître les exportations vers ce

*L'Algérie a enregistré environ 21 000 projets d'investissement, pour une valeur totale de près de 70 milliards de dollars, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les investissements en 2022.*



marché, qu'il a qualifié de partenaire politique et économique important pour l'Algérie.

Le président de la CAPC a également souligné que l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui regroupe 54 pays, offre aux entreprises nationales de nombreuses opportunités de développement sur les marchés africains.

Dans le même esprit, il a affirmé que des pays comme le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad constituent des débouchés directs pour les produits algériens, et a invité les entreprises nationales à cibler collectivement et systématiquement le continent africain afin de tirer pleinement parti des opportunités économiques qui s'y présentent.

## Mourad Aouidad:

# « la DGI mène actuellement une vaste campagne d'information pour accompagner **les contribuables** »

**La** Direction générale des impôts (DGI) a lancé depuis hier dimanche des Journées portes ouvertes à travers l'ensemble du territoire national afin de présenter les nouveaux dispositifs fiscaux introduits par la loi de finances 2026.

L'invité de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur d'études à la DGI, Mourad Aouidad, a expliqué ce lundi que « ces mesures ont été conçues pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la relation entre l'administration et les contribuables. »

Il a détaillé le dispositif portant sur la régularisation fiscale volontaire, affirmant que « ce dispositif a été introduit par la loi de finances 2026. Il permet aux personnes physiques et morales de régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale et de leurs obligations fiscales », précisant que « cette mesure est ouverte aussi bien aux contribuables déjà identifiés qu'aux personnes n'ayant jamais déclaré leurs activités. Les intéressés peuvent déclarer les sommes qui n'ont jamais été fiscalisées auparavant et s'acquitter d'un montant unique de 8 % sur les montants déclarés. »

Mourad Aouidad a précisé que cette régularisation concerne toutes les obligations fiscales antérieures non accomplies, sans limitation de période. « C'est une occasion pour les contribuables de régulariser leur situation en payant les 8 %, au lieu de faire l'objet d'une régularisation fiscale avec toutes les conséquences liées aux pénalités ou aux poursuites », a-t-il expliqué, indiquant que « les personnes morales concernées doivent être de droit algérien. »

Interrogé sur les personnes exerçant dans le

marché informel, le responsable de la DGI a confirmé qu'elles sont également visées par ce dispositif. « On peut dire que ce sont les personnes actives dans l'informel qui peuvent venir déclarer les opérations qui n'ont pas été portées sur les déclarations prévues en la matière et payer les 8 %, a-t-il déclaré. Même les personnes n'ayant jamais tenu de comptabilité ou exercé depuis plusieurs années peuvent bénéficier de cette mesure. « Cela ne pose aucun problème. Le sens de ce dispositif est justement de ramener ces personnes vers le circuit formel », a-t-il ajouté. Concernant la nature de cette mesure, Mourad Aouidad a rejeté le terme d'amnistie fiscale au sens classique. « On ne peut pas parler exactement d'une amnistie fiscale au sens traditionnel du terme, du moment qu'il existe une procédure encadrée légalement qui prévoit l'imposition des montants concernés à un taux préférentiel de 8 % », a-t-il souligné, rassurant les personnes souhaitant adhérer au dispositif en affirmant qu'aucune poursuite fiscale ne sera engagée sur les sommes déclarées. « Il n'y aura pas de régularisation selon le régime fiscal du droit commun sur ces sommes-là. Il y aura uniquement l'application d'une imposition unique et libératoire de 8 % », a-t-il indiqué.

Le responsable a ensuite présenté le second dispositif prévu par la loi de finances 2026, portant sur « l'assainissement et l'annulation des créances fiscales ». Ce mécanisme comprend deux volets distincts. Le premier concerne « les créances fiscales relatives à la période de 2011 et antérieure », qui feront l'objet d'une annulation totale sans aucune démarche de la part des contribuables. Le second volet vise « les créances al-

lant de 2012 à 2025 ». Dans ce cas, les contribuables doivent déposer une demande pour bénéficier d'un abattement de 30 % et de l'annulation des pénalités. « Pour cette période, il n'y a pas une annulation totale de la créance fiscale, mais une réduction de 30 % ainsi qu'une annulation totale des pénalités », a expliqué Mourad Aouidad.

Le directeur d'études de la DGI a toutefois précisé que certaines catégories sont exclues de ce dispositif. « Toutes les personnes peuvent bénéficier de cette mesure, sauf celles dont les créances fiscales sont liées à des manœuvres frauduleuses et ayant fait l'objet de condamnations judiciaires », a-t-il affirmé. Les autres contribuables pourront payer les 70 % restants soit directement, soit à travers un échéancier.

Concernant les délais, Mourad Aouidad a rappelé que les deux dispositifs restent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026. « La loi prévoit que le dispositif prend fin le 31-12-2026 », a-t-il insisté, en réponse aux appels de certains citoyens réclamant une prolongation jusqu'en 2027.

Enfin, il a souligné que « la DGI mène actuellement une vaste campagne d'information pour accompagner les contribuables. Après des instructions internes adressées aux services fiscaux et des sessions d'explication destinées aux agents chargés de l'application de ces mesures, une campagne nationale a été lancée à destination du grand public », rappelant que des Journées portes ouvertes sont organisées jusqu'à jeudi prochain afin d'expliquer les modalités d'adhésion, les avantages de ces dispositifs et les démarches à suivre auprès des recettes des impôts compétentes.

R.E.

**Avec une production dépassant 95 000 gigawatt/heures: l'Algérie, troisième producteur d'électricité en Afrique.**

**L'**Algérie se classe troisième en Afrique et 38e au niveau mondial parmi les plus grands producteurs d'électricité, avec une production dépassant 95 627 gigawatt/heures (GWh). Ce chiffre s'explique par une dépendance quasi totale au gaz naturel, qui représente plus de 99 % de son mix énergétique, selon les données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ce classement reflète la nette domination des pays d'Afrique du Nord sur le secteur de la production d'électricité du continent.

Un rapport de Business Insider Africa indique que la production d'électricité est un moteur essentiel de la croissance économique et du développement industriel en Afrique. Cependant, une part importante de cette production est concentrée dans un nombre limité de pays dotés d'infrastructures robustes et de ressources énergétiques substantielles, principalement en Afrique du Nord. En tête du continent, l'Afrique du Sud produit 229 303 GWh, grâce à une forte dépendance au charbon, qui représente plus de 70 % de sa production d'électricité. Malgré cela, des coupures de courant planifiées persistent en raison d'une forte demande. Les experts en énergie estiment que l'ajout de 15 000 mégawatts de capacité de production pourrait contribuer à la stabilité du réseau. L'Égypte se classe deuxième avec une production dépassant les 200 000 gigawatt-heures (GWh). Depuis 2016, elle a réussi sa transition vers un excédent de production d'électricité, ce qui lui permet d'exporter une partie de son énergie.

Le Caire dépend du gaz naturel pour plus de 75 % de ses besoins en électricité, en plus d'investissements de plus de 130 milliards de livres égyptiennes dans le secteur électrique et d'un développement significatif des projets d'énergie solaire et éolienne, notamment dans la région de la mer Rouge. Concernant l'Algérie, Business Insider Africa explique que le pays dépend presque entièrement du gaz naturel pour sa production d'électricité, ce qui garantit un accès aisé à la demande intérieure. Cependant, il doit relever le défi du développement de ses réseaux de transport d'électricité à haute tension afin de soutenir la croissance industrielle du pays. Business Insider Africa note également que la Libye produit environ 35 746 GWh malgré les difficultés politiques, ce qui la place au sixième rang sur le continent. La Tunisie figure parmi les dix premiers producteurs d'électricité en Afrique, confortant la position de l'Afrique du Nord comme région la plus avancée dans le secteur électrique. Le rapport confirme que l'Afrique du Nord domine le classement de la production d'électricité du continent, avec cinq pays parmi les dix premiers producteurs, dont l'Algérie, l'Égypte, la Libye et la Tunisie. Cette situation témoigne d'investissements importants dans les infrastructures énergétiques et d'une dépendance croissante au gaz naturel et aux énergies renouvelables.

F.A.

# Ouargla

## Expériences prometteuses de la céréaliculture à **Gassi-Touil**

Le développement de la filière céréalière dans la région est soutenu par l'accompagnement par les autorités locales des agriculteurs, notamment les producteurs céréaliers, en leur mobilisant les moyens nécessaires et en aplanissant les contraintes rencontrées, notamment en matière d'électrification agricole et d'ouverture de pistes d'accès.



La céréaliculture, toutes variétés confondues, figure parmi les expériences culturelles prometteuses menées dans la région de Gassi-Touil, commune de Hassi-Messaoud (Ouargla), dans le cadre de la contribution à la diversification des filières agricoles et le renforcement de la sécurité alimentaire. L'essor que connaît la filière céréalière dans la région est soutenu par l'accompagnement par les autorités locales des agriculteurs, notamment les producteurs céréaliers, en leur mobilisant les moyens nécessaires et en aplanissant les contraintes rencontrées, notamment en matière d'électrification agricole et d'ouverture de pistes d'accès. Ces efforts ont donné lieu à l'émergence de larges superficies verdoyantes, organisées en exploitations agricoles, à l'instar de «Vital Agro-Sud», d'une superficie de 1.122 hectares (ha), dont 410 ha irriguées sous pivots, ayant généré 65 emplois, permanents et saisonniers, selon

les données recueillies sur place à l'occasion du lancement de la campagne moisson-battage de la saison 2025-2026. Cette exploitation dispose de 12 forages et 12 pivots d'irrigation, de 30 ha chacun, en sus de deux autres pivots de 10 ha chacun, a-t-on fait savoir en signalant que 390 ha ont été ensemencés cette saison en blé dur et 20 ha en orge. Aussi, l'exploitation a bénéficié d'une opération d'électrification d'un linéaire de huit (8) km, en plus de l'aménagement de 12 km de pistes intérieures, en attendant la réalisation de deux aires de stockage de céréales de 2.500 m<sup>2</sup> chacune, et la plantation de 20 ha en palmiers dattiers et la création d'un parc de matériel agricole. D'autres exploitations ont vu le jour dans la région de Gassi-Touil, dont celle des «Frères-Zerari» dédiée également à la céréaliculture. Occupant une superficie de 1.000 ha, dont 130 ha irrigués sous pivots, cette exploitation a emblavé 70 ha en blé dur et le reste en blé tendre. L'exploitation a bénéficié, dans le cadre des efforts d'appui aux agriculteurs, d'opéra-

tions de réalisation, pour plus de 26 millions DA, de 12 km de pistes d'accès, d'un réseau d'électrification de 12 pour un coût de plus de 46 millions DA. L'exploitation «Benou-Messaoud», un autre projet agricole lancé dans la région, occupe une superficie de 700 ha, dont 80 ha dédiés à la céréaliculture, 400 ha l'oléiculture, 20 ha à la phœniciculture et 15 ha à l'arboriculture fruitière. Cette exploitation a été raccordée au réseau d'électrification via un réseau de 40 km, en plus de la réalisation de 45 km de pistes agricoles. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a affirmé, en marge du lancement de la campagne moisson-battage, que les autorités locales s'attèlent à accompagner les agriculteurs et à aplanir les contraintes rencontrées, en vue de les soutenir pour qu'ils puissent contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire. Une récolte céréalière de plus de 475.000 QX est attendue à l'issue de la campagne moisson-battage de la saison actuelle, reflétant la dynamique que connaît le secteur agricole dans la wilaya.

### FRONT DE MER D'EL AOUANA À JIJEL

## Lancement de la 2ème tranche du projet d'aménagement

La seconde tranche du projet d'aménagement du front de mer d'El Aouana (20 km à l'Ouest de Jijel) vient d'être lancée, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Inscrit dans le cadre des efforts de réhabilitation du front de mer de cette commune, ce projet d'aménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie du citoyen mobilise une enveloppe financière de 500 millions DA de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités

locales, selon la même source. Le projet qui s'étend sur 500 mètres linéaires comporte la réalisation de travaux d'évacuation des eaux pluviales et d'assainissement, l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation, d'éclairage public, la fourniture de mobilier urbain, l'aménagement d'espaces verts et de jeu et des aménagements extérieurs, selon les mêmes services. Inaugurée en 2025, la première tranche du projet a mobilisé une enveloppe financière de 300 millions DA de la

caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et a porté sur deux lots d'aménagement d'une aire totale de 17.365 m<sup>2</sup> sur 320 mètres de longs incluant la réalisation de gradins, d'espaces verts, de parkings, d'un promenoir, l'éclairage public, des toilettes publiques et un système anti incendie. Ce projet est appelé à renforcer l'attractivité touristique de la commune d'El Aouana en offrant des espaces récréatifs et de détente pour ses habitants et ses visiteurs, a-t-on indiqué.

### El-Meniaa

## Lancement de plusieurs projets multisectoriels dans la nouvelle ville

De nombreux projets multisectoriels ont été lancés dans la nouvelle ville d'El-Meniaa, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Présidée par le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, cette opération a consisté notamment à poser la première pierre des sièges de la direction de la Protection civile et de l'unité principale de ce corps constitué, ainsi que ceux de la direction de la Culture et des

Arts et de la Sûreté de wilaya, a précisé la même source. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme national visant à doter les nouveaux pôles urbains de toutes les structures et commodités nécessaires, a-t-on souligné. Dans cette optique, la nouvelle ville d'El-Meniaa a récemment connu une dynamique notable en matière de réalisation d'infrastructures de base, d'équipements publics et de logements, conformément aux direc-

tives des autorités publiques. Le wali a, à cette occasion, insisté sur le respect des délais contractuels et la qualité de réalisation des projets, en tenant compte de l'esthétique moderne de la nouvelle ville, tout en répondant aux attentes des citoyens. Le même responsable a également souligné la nécessité d'une coordination entre les services techniques et les entreprises réalisatrices pour assurer le bon déroulement des travaux.

### Bejaïa

## Raccordement de plus de 640 foyers au réseau de gaz à Toudja et Taskriout

Plus de 640 foyers des communes de Toudja et Taskriout, dans la wilaya de Bejaïa, ont bénéficié d'un raccordement au réseau de gaz naturel dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire commémorant le 81<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali Kamel Eddine Kerbouche, a supervisé dimanche la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 348 foyers des villages Bouhatem, Achlouf et Laâzib, relevant de la commune de Toudja, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer la couverture énergétique à travers les différentes régions de la wilaya. Dans la daïra de Darguina, il a été procédé samedi à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 300 foyers du village Errif, de la commune de Taskriout, a ajouté la même source, précisant que la mise en exploitation de ces projets a permis de porter le taux de raccordement au gaz naturel à plus de 90 % dans la wilaya. Autre part, un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa a indiqué que cette dernière sera renforcée par deux (2) nouvelles agences à Adekar et Darguina, dans le but de «rapprocher ses services des clients, réduire les délais de traitement des demandes et assurer un accompagnement personnalisé pour les différentes procédures liées à l'électricité et au gaz». Le communiqué précise que l'agence d'Adekar prendra en charge les clients des communes d'Adekar, Taourirt Ighil et Beni Ksila, tandis que l'agence de Darguina, dont l'inauguration est prévue la semaine prochaine, assurera la gestion des clients des communes de Darguina, Taskriout et Aït Smaïl.

### Médéa

## Projet de modernisation des stations de transport de voyageurs

Un projet de modernisation des stations de transport intercommunales a été lancé récemment à travers de nombreuses grandes agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la mise à niveau des structures d'accueil des voyageurs, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Cette mise à niveau vise à offrir davantage de confort aux voyageurs transitant par les localités de Tablat, desservie par la RN8, de Berrouaghia, desservie par la RN 1 et l'autoroute nord-sud, ainsi que de Sidi-Naamane, traversée par la RN18, a-t-on fait savoir. Selon ces mêmes services, une nouvelle station de transport de voyageurs intercommunale a été mise en service, au début du mois de mai à la daïra de Tablat, au nord-est de Médéa. D'une superficie de près de 6.000 mètres carrés, cette station dispose de neuf quais pour autobus qui desservent les communes du nord-est et de l'est de la wilaya, ainsi que les zones d'habitation du chef-lieu de la daïra, a-t-on précisé. Un autre projet d'aménagement des structures d'accueil des voyageurs est en cours de réalisation dans la commune de Berrouaghia, à l'est de Médéa, ajoute la même source. Les travaux engagés dans le cadre de ce projet consistent à aménager des aires de stationnement pour les autobus et les taxis, à installer des abribus et un système d'éclairage, ainsi qu'à aménager les entrées de la station, les locaux commerciaux et les locaux de services, a-t-on indiqué. Il est également fait mention de l'élaboration d'une étude d'aménagement d'une station de transport de voyageurs située dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est du chef-lieu de wilaya. D'une capacité d'accueil de 150 autobus et taxis collectifs, cette station permettra d'organiser plus efficacement les déplacements des voyageurs à l'intérieur et hors du territoire de la wilaya, a-t-on noté.

## Système immunitaire

# Une simple **angine** peut-elle déclencher une maladie auto-immune ?

PAR AMEL B

**Une** simple angine peut-elle réellement déclencher une maladie auto-immune ? Longtemps considérée comme une infection bénigne et facilement traitée par antibiotiques, l'angine à streptocoque intrigue aujourd'hui de plus en plus les chercheurs en immunologie. Derrière ce mal de gorge fréquent, causé par le streptocoque du groupe A, se cache parfois un mécanisme beaucoup plus complexe capable, dans de rares cas, de dérégler durablement le système immunitaire et d'entraîner des complications touchant le cœur, les articulations, les vaisseaux sanguins ou même le cerveau. Chaque année, des millions de personnes souffrent d'angines à streptocoque dans le monde. Chez la majorité des patients, l'infection disparaît rapidement grâce au repos ou à un traitement antibiotique court. Mais certains développent, plusieurs semaines voire plusieurs mois après la guérison apparente, des troubles inflammatoires ou neurologiques qui intriguent les médecins depuis plus d'un siècle. Les liens entre le streptocoque et des maladies comme le rhumatisme articulaire aigu sont connus depuis la fin des années 1800. Plus récemment, les scientifiques se sont intéressés aux troubles neuropsychiatriques pédiatriques auto-immuns associés aux infections à streptocoque, appelés PANDAS, caractérisés notamment par l'apparition brutale de tics ou de troubles obsessionnels compulsifs chez certains enfants après une infection. Le principal mécanisme suspecté est celui du « mimétisme moléculaire ». En combattant la bactérie, le système immunitaire produit des anticorps destinés à reconnaître certaines protéines du streptocoque. Or, certaines de ces protéines ressemblent fortement à des protéines naturellement présentes dans le corps humain. Résultat : le système immunitaire peut se tromper de cible et attaquer également des tissus sains, provoquant une réaction auto-immune. Cette confusion immunitaire pourrait expliquer pourquoi certaines complications touchent les valves cardiaques, les articulations ou le système nerveux après une

*L'angine à streptocoque ne se résume pas à un simple mal de gorge passager : cette infection bactérienne est depuis longtemps associée à des complications tardives parfois graves, capables d'apparaître plusieurs semaines, voire plusieurs mois après la disparition des symptômes initiaux.*



infection pourtant banale. D'autres chercheurs évoquent aussi l'action de « superantigènes », des substances libérées par certaines souches de streptocoques capables de déclencher une réaction inflammatoire massive et désorganisée. Au lieu de cibler précisément l'infection, le système immunitaire entre alors dans un état d'alerte généralisée qui peut endommager différents organes. Des travaux récents montrent également que les cellules immunitaires activées lors d'une angine pourraient altérer la barrière hémato-encéphalique, cette protection naturelle qui empêche normalement certaines substances et cellules immunitaires d'atteindre le cerveau. Une fois cette barrière fragilisée, l'inflammation pourrait toucher le système nerveux central et contribuer à certains symptômes neurologiques observés après des infections streptococciques. Les scientifiques s'interrogent désormais sur un lien possible entre ces dérèglements immunitaires et le syndrome de fatigue chronique, une maladie complexe caractérisée par une fatigue intense persistante pendant plus de six mois. Plusieurs

études récentes suggèrent qu'après certaines infections bactériennes ou virales, le système immunitaire resterait bloqué dans un état d'hyperactivité prolongée. Des patients atteints du syndrome de fatigue chronique rapportent parfois l'apparition de leurs symptômes après une angine sévère à streptocoque. Toutefois, les chercheurs restent prudents : à ce stade, les preuves disponibles montrent surtout des corrélations et ne permettent pas encore d'établir un lien de causalité direct. Les médecins rappellent cependant que ces complications demeurent rares et que l'immense majorité des personnes guérissent complètement sans séquelles. Pour réduire les risques, les spécialistes insistent sur l'importance d'un diagnostic rapide et d'un traitement antibiotique correctement suivi jusqu'au bout, même lorsque les symptômes disparaissent rapidement. Une bonne hygiène des mains, l'évitement du partage des verres ou des couverts et l'isolement en cas de maladie restent également essentiels pour limiter la transmission du streptocoque.

A.B

## COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Les professionnels réclament un contrôle accru du marché

**Des** experts en pharmacologie, des pharmaciens et des producteurs ont souligné, samedi à Alger, la nécessité de mettre en place des mécanismes de contrôle plus stricts pour encadrer le marché des compléments alimentaires et renforcer la protection des consommateurs, tout en saluant l'élaboration d'un projet de décret actuellement à l'étude au niveau du gouvernement. Lors d'une journée scientifique organisée par l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), sous le thème « Compléments alimentaires entre innovation, sécurité et organisation », les intervenants ont relevé que ce marché, estimé à près de 500 millions de dollars, soulève des enjeux liés à la traçabilité, à la sécurité et à la protection du consommateur, soulignant l'importance du projet de décret qui devrait, selon eux, contribuer à mieux structurer cette filière en pleine expansion.

La directrice de l'enregistrement des produits pharmaceutiques à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Farida El Mouhab, a expliqué que ces produits, situés à mi-chemin entre l'aliment et le médicament, présentent, en raison de leurs effets physiologiques et de la diversité de leurs compositions, « une variabilité importante », nécessitant une attention particulière en matière d'évaluation et de contrôle. « Outre les sels minéraux et les vitamines, ces produits peuvent intégrer des substances actives non déclarées », a-t-elle alerté, soulignant l'impératif d'un cadre réglementaire « rigoureux » fondé sur la qualité, la traçabilité des matières premières et l'évaluation scientifique. L'experte Soumia Yahiaoui a indiqué que le marché des compléments alimentaires, qui s'est développé depuis le début des années 2000, a évolué principalement à travers l'importation et en l'absence d'un cadre réglementaire clair. Cette situation a conduit les autorités sanitaires à engager un travail de classification et de régulation à la suite d'alertes sanitaires et de signalements de mésusage. Dans ce sens, elle a estimé que le projet de décret, examiné par le gouvernement lors de sa réunion du 8 avril dernier, devrait permettre de combler le vide juridique, de structurer davantage le secteur et de renforcer la protection du consommateur. Pour sa part, le producteur Tarek Boumezzabar a appelé à encourager l'investissement dans ce secteur en forte croissance, tout en imposant un cahier des charges strict, un agrément des producteurs répondant aux critères requis ainsi qu'une distribution encadrée afin de garantir la qualité et la traçabilité des produits. L'experte Salma Seltania a insisté, sur l'importance de mettre en place des dispositifs de « pharmacovigilance » et de « nutrivigilance », rappelant que ces deux disciplines reposent sur un système de déclaration des effets indésirables impliquant les consommateurs, les professionnels de santé et les autorités sanitaires.

APRÈS LA SAISIE DE PRÈS DE 4 MILLIONS DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

# 13 individus placés en détention provisoire

**T**reize (13) individus ont été placés, dimanche, en détention provisoire suite à la saisie de près de 4 millions de comprimés psychotropes en leur possession, dans le cadre d'une affaire liée à une bande criminelle transnationale composée de 20 individus, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed. « Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants et substances psychotropes ainsi que contre la criminalité organisée transnationale, cette juridiction a traité une affaire impliquant

une bande criminelle transnationale composée de 20 personnes », a précisé la même source. « Treize (13) membres de cette bande ont été arrêtés en flagrant délit. Il s'agit de : Hammoudi Anouar, dit « El Missili » (32 ans), de Bouzid Saïd, dit « El Mikaniissia » (42 ans), Bougherara Zin Elabidine (38 ans) Dilemi Mounir, dit Nasro (36 ans) Ben Hamidouche Bachir (37 ans), Bourennane Housni (33 ans), Djerraf Samir (33 ans), Nadji Mohamed, dit « El Targui » (31 ans), Bilamine Ahmed (30 ans), Ben Hamidouche Radouane, dit « El Sayeh » (49 ans), Seghiour Djafar, 37 ans, Seghiour Ali (33 ans) et El Aissaoui Abou Bakeur (21 ans) », selon la même source. Ils étaient « en possession d'une quantité importante de substances psychotropes de type prégabaline 300 mg, estimée à environ 4 millions de comprimés psychotropes, soit précisément 3.975.450 comprimés », ajoute la même source. « Suite à l'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le trafic

illicite de stupéfiants (SCLTIS) de la Sûreté nationale, 13 individus ont été arrêtés, tandis que 7 autres demeurent en fuite et dont l'identité a été entièrement établie », ajoute la même source. « En ce jour, le 10 mai 2026, après la présentation des suspects devant le parquet de la République, une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour crime de détention illégale à des fins de vente, de transport, de stockage, de chargement et d'importation de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel transnational, crime de contrebande aggravée portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel, délit de faux et usage de faux ainsi que délit de mise en circulation d'un véhicule non conforme aux normes techniques », poursuit le communiqué. Par conséquent, après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

## NIGERIA

AU MOINS 50  
TERRORISTES  
ÉLIMINÉS DANS LE  
NORD-OUEST DU  
PAYS

L'armée nigériane a déclaré vendredi avoir neutralisé au moins 50 terroristes lors d'une opération menée en réponse à une attaque terroriste dans le nord-est du pays. « Pas moins de 50 terroristes ont été neutralisés, tandis qu'une importante quantité d'armes et de munitions a été récupérée sur les fuyards », a annoncé l'armée dans un communiqué, en ajoutant que deux soldats ont été tués lors de l'assaut. Les terroristes ont été tués jeudi lorsque l'armée a tenté de repousser une attaque coordonnée du groupe terroriste autoproclamé l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) contre le quartier général de la 27<sup>ème</sup> Brigade de la ville de Buni Gari et le poste de contrôle de cette ville, située dans l'Etat de Yobe. « L'assaut, lancé vers 2h00 du matin par un grand nombre de terroristes venant de plusieurs axes, a été accueilli par une puissance de feu dévastatrice, une tactique militaire brillante et la détermination inébranlable des troupes qui ont tenu leurs positions et infligé de lourdes pertes aux assaillants », a indiqué l'armée dans son communiqué. Les forces nigérianes combattent depuis 2009 le groupe terroriste Boko Haram et sa branche dissidente, l'ISWAP. Boko Haram et l'ISWAP ont intensifié leurs attaques ces derniers mois, après une période d'accalmie. L'insurrection terroriste a fait plus de 40.000 morts et deux millions de déplacés dans le nord-est du pays, selon les estimations de l'ONU.

MADAGASCAR  
RÉFÉRENDUM  
CONSTITUTIONNEL  
EN JUIN 2027  
SUIVI D'UNE  
PRÉSIDENTIELLE EN  
OCTOBRE

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) de Madagascar a annoncé dimanche l'organisation d'un référendum constitutionnel en juin 2027, suivi d'une élection présidentielle en octobre de la même année. L'institution électorale s'est fixé pour principal défi la reconstruction complète du fichier électoral dans un délai de 11 mois. Le président de la Céni, Thierry Rakotonarivo, a indiqué que toutes les bases de données existantes seront supprimées afin d'être reconstituées à partir des plus petites subdivisions administratives du pays. Selon lui, cette refonte est indispensable pour garantir la transparence du futur processus électoral. Il a affirmé que des comités locaux de recensement des électeurs seront mis en place dans chaque quartier avec la participation des représentants des partis politiques et de la société civile. Le responsable électoral a également assuré que la Céni œuvrera à regagner la confiance de la population en appliquant les lois et règlements en vigueur, à travers des mécanismes « transparents » et « inclusifs ».

## FOYER D'HANTAVIRUS SUR UN NAVIRE DE CROISIÈRE

# 3 morts, 8 cas **identifiés** et des passagers suivis dans 13 pays

Les rapatriements, qui ont débuté dimanche, doivent reprendre lundi après-midi, avec des vols prévus vers l'Australie et les Pays-Bas. L'ONU a insisté sur l'importance des « efforts sanitaires de la communauté internationale » pour garantir la sécurité de tous.



Le foyer d'hantavirus détecté à bord du navire d'expédition néerlandais MV Hondius continue de mobiliser les autorités sanitaires internationales. Selon les données les plus récentes confirmées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Espagne et plusieurs agences sanitaires nationales, le bilan s'élève désormais à trois morts et huit cas identifiés ou confirmés parmi les passagers et membres d'équipage du bateau, placé sous surveillance depuis le début du mois de mai. Deux nouveaux cas ont été signalés lundi : une passagère française, dont l'état de santé se serait aggravé au cours de la nuit, et un ressortissant américain présentant des symptômes légers liés à la souche dite « Andes », une variante rare de l'hantavirus capable, dans certaines circonstances, de se transmettre entre humains. Les autorités sani-

taires internationales soulignent toutefois que le risque pour la population mondiale demeure faible et qu'aucun élément ne permet à ce stade de parler d'épidémie mondiale ou de pandémie. Le navire, qui transportait environ 147 passagers et membres d'équipage issus de 23 pays, effectuait une croisière d'expédition dans l'Atlantique Sud et l'Antarctique lorsqu'une série de cas graves de détresse respiratoire a été détectée à bord. Les premiers symptômes auraient été observés début avril après le départ du bateau depuis Ushuaia, en Argentine. Trois décès ont ensuite été enregistrés, dont ceux d'un couple néerlandais et d'un ressortissant allemand. Après plusieurs jours d'incertitude en mer et des discussions diplomatiques complexes, l'Espagne a accepté l'accueil du navire dans le port de Granadilla de Abona, à Tenerife, aux Canaries, à la demande de l'OMS et de l'Union européenne. Une opération sanitaire exceptionnelle a alors été mise

en place pour évacuer progressivement les passagers dans des conditions de biosécurité renforcées. Les évacués ont quitté le bateau vêtus de combinaisons médicales et de masques de protection avant d'être transférés par petites embarcations vers un port industriel, puis conduits sous escorte vers l'aéroport. Au total, plus de 90 personnes ont déjà été rapatriées vers leurs pays d'origine, tandis que de nouveaux vols sanitaires étaient encore programmés lundi vers l'Australie, les Pays-Bas et plusieurs autres États. Une trentaine de membres d'équipage doivent rester à bord afin d'acheminer le navire vers les Pays-Bas, où une désinfection complète sera effectuée conformément aux protocoles internationaux. L'OMS coordonne désormais le suivi des passagers dans au moins treize pays, parmi lesquels le Royaume-Uni, les États-Unis, la Suisse, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore Singapour. Plusieurs gouvernements ont imposé des périodes d'isolement préventif pouvant aller jusqu'à 42 ou 45 jours, correspondant à la durée maximale d'incubation connue du virus. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exprimé lundi son soutien au gouvernement espagnol et salué la coopération internationale mise en place autour du dossier. Il a rappelé que « les efforts sanitaires internationaux » restaient essentiels pour garantir la sécurité des passagers, des équipages et des populations concernées. Les experts continuent d'enquêter sur l'origine exacte de la contamination à bord. Les premières analyses génétiques publiées ces dernières heures montrent que les différents cas identifiés semblent provenir d'une même chaîne de transmission liée à une exposition initiale unique, probablement associée à la souche andine du virus.

## ERUPTION D'UN VOLCAN EN INDONÉSIE

### Les corps de toutes les victimes retrouvés

L'Indonésie a annoncé dimanche que les corps de toutes les victimes portées disparues après une éruption volcanique avaient été retrouvés, selon les médias d'État. L'Agence nationale indonésienne de gestion des catastrophes (BNPB) a indiqué que les équipes de recherche et de secours avaient découvert les corps de deux nouvelles victimes, en plus de celui d'une Indonésienne, retrouvé plus tôt,

portant le bilan à trois morts, selon l'agence de presse Antara. « Avec la découverte des deux autres victimes, toutes les personnes précédemment déclarées disparues ont été retrouvées », a déclaré Abdul Muhari, responsable du centre des données, de l'information et de la communication de la BNPB. Les victimes ont été identifiées comme deux ressortissants étrangers âgés de 30 et 27 ans. Il a ajouté que

l'équipe conjointe de recherche et de secours avait mis fin à son opération. Le volcan est entré en éruption vendredi sur le mont Dukono, sur l'île de Halmahera, projetant un nuage de fumée à environ 10 kilomètres d'altitude. Quinze personnes ont survécu à l'incident, dont sept ressortissants de Singapour et huit Indonésiens.

## VIOLENCE À HAÏTI

# Plus de 1.600 **morts** en trois mois

La situation des droits humains en Haïti demeure « extrêmement préoccupante », a alerté le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), qui recense au moins 1.642 personnes tuées et 745 blessées entre janvier et mars 2026. « Malgré des avancées sécuritaires dans certaines zones du centre-ville de Port-au-Prince, l'insécurité est quotidienne et intenable pour un grand nombre d'Haïtiens », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général en Haïti et chef du BINUH, Carlos Ruiz Massieu. Selon lui, la violence continue également de s'étendre au-delà de la capitale, notamment dans les départements de l'Artibonite et du Centre. Le rapport note que les opérations menées par les forces de sécurité ont permis de limiter l'expansion territoriale des gangs dans certaines zones de Port-au-Prince. Plusieurs quartiers ont ainsi connu une baisse des activités criminelles. Mais dans les territoires qu'ils contrôlent, les gangs continuent de commettre de graves violations des droits humains : meurtres ciblés, enlèvements, extorsions et destructions de biens. Le BINUH cite notamment le cas d'un garçon de 13 ans exécuté en mars pour avoir laissé s'envoler un cerf-volant alors qu'il servait de « guetteur » pour un gang. Dans l'Artibonite, les violences ont atteint un nouveau seuil à la fin mars. Entre le 29 et le 31 mars, des gangs ont lancé des attaques coordonnées contre 16 localités du Bas-Artibonite, ciblant notamment des groupes d'auto-défense. Au moins 83 personnes ont été tuées et 38 blessées. Certaines victimes ont été sorties de leur maison en pleine nuit avant d'être exécutées devant leur domicile. Selon le rapport, les gangs sont responsables de 27 % des morts et blessés enregistrés durant le trimestre. Ils sont également impliqués dans de nombreuses violences, ayant touché plus de 292 victimes, principalement des femmes et des adolescentes âgées de 12 à 17 ans. Face à cette crise, l'ONU appelle les autorités haïtiennes et la communauté internationale à renforcer la lutte contre le trafic d'armes, accélérer les réformes judiciaires et garantir que toutes les opérations de sécurité respectent strictement les droits humains.

## Pays-Bas

## Hadj Moussa

porte le Feyenoord

L'ailier algérien Anis Hadj Moussa a une nouvelle fois répondu présent ce dimanche en inscrivant un but important lors du match nul obtenu par Feyenoord face à l'AZ Alkmaar (1-1), un résultat qui permet au club de Rotterdam de sécuriser officiellement sa deuxième place en Eredivisie et de valider son billet direct pour la prochaine Ligue des champions. Titulaire au coup d'envoi dans l'attaque mise en place par Robin van Persie, Hadj Moussa a vécu une entame de rencontre compliquée avec ses coéquipiers. Feyenoord a été surpris dès les premières minutes par l'intensité de l'AZ, qui a rapidement trouvé la faille par Troy Parrott après une phase de flottement défensive. Malgré ce début difficile et une atmosphère tendue dans les tribunes, l'international algérien n'a jamais cessé de provoquer et de chercher des solutions offensives. Très actif sur son côté, il s'est d'abord procuré une énorme occasion avant la pause, mais son duel face au gardien adverse a tourné à l'avantage du portier de l'AZ. Au retour des vestiaires, Feyenoord est revenu avec de meilleures intentions et a fini par être récompensé grâce à Hadj Moussa. Lancé parfaitement dans la profondeur par Tobias van den Elshout, le joueur algérien a fait parler son talent pour remettre les deux équipes à égalité et relancer totalement son équipe dans cette rencontre décisive. Ce but a complètement changé la dynamique du match. Portés par leur public, les hommes de Robin van Persie ont poussé jusqu'au bout pour tenter d'arracher la victoire, sans parvenir à faire sauter une seconde fois le verrou adverse. Grâce à ce nul précieux et à la défaite du NEC dans le même temps, Feyenoord valide définitivement sa qualification pour la prochaine Ligue des champions. Quant à Hadj Moussa, il confirme encore son excellente montée en puissance dans cette fin de saison et continue de gagner du crédit aux yeux du staff néerlandais.

## Rosenborg BK

Chiakha enfin buteur

Le jeune international algérien Amin Chiakha, inscrit son premier but en championnat, sous le maillot de Rosenborg BK, dimanche à domicile face à Lilleström (2-0), lors de la 8e journée du championnat norvégien de football. Le joueur de 20 ans est parvenu à faire le break à la 24e minute de jeu, gagnant son duel face au portier adverse, après avoir reçu une belle balle en profondeur. Aligné d'entrée, il a cédé sa place en seconde période (67'). À l'issue de ce succès, Rosenborg BK compte désormais 8 points (9e), à égalité avec Kristiansund, KFUM Oslo, Sarpsborg 08 et Valerenga. Il s'agit du deuxième but de la saison pour l'attaquant des Verts, après avoir marqué un but, lors de l'élimination de son équipe en 1/8e de finale de la Coupe de Norvège, en déplacement face à Bryne FK (4-2, ap), le 8 mars dernier. Chiakha a rejoint le Rosenborg BK en janvier dernier, à titre de prêt jusqu'à la fin de la saison, en provenance du FC Copenhague (Danemark).

Côté sélection, Chiakha (2 apparitions) n'a

## MISE À JOUR DE LA L-1 MOBILIS

## Une soirée décisive aux allures de tournant

La Ligue 1 Mobilis s'apprête à entrer dans une phase charnière de sa saison avec la programmation, ce mardi, de deux matchs en retard appelés à influencer directement la hiérarchie du haut de tableau.

Plus qu'un simple rattrapage du calendrier, cette mise à jour pourrait redistribuer les cartes dans la course aux places africaines et peser sur la dynamique de certaines équipes engagées sur plusieurs fronts. Entre affrontement direct pour le podium et gestion calculée des effectifs, la tension promet d'être au rendez-vous. Au stade du 20 Août 1955 de Béchar, la JS Saoura recevra le CR Belouizdad dans un match comptant pour la 19e journée, qui s'annonce capital pour les deux formations. Dauphine du championnat avec 50 points, la JSS dispose d'une opportunité précieuse de conforter sa position et de se rapprocher davantage d'une qualification à la Ligue des champions d'Afrique. Un succès face au Chabab lui permettrait, en outre, d'écarter un concurrent direct et d'aborder la suite du championnat avec un avantage psychologique

non négligeable. Portée par sa solidité à domicile et par la régularité affichée depuis le début de l'exercice, la formation sudiste compte capitaliser sur l'appui de son public pour franchir un cap supplémentaire. Les protégés d'Abdelkader Amrani savent cependant que la mission s'annonce délicate face à une équipe belouizdadie rompue aux grands rendez-vous et habituée à gérer la pression des matchs à fort enjeu. Quatrième avec 44 points, mais disposant encore de plusieurs rencontres en retard, le CRB garde intactes ses ambitions et voit en ce déplacement une occasion idéale de se relancer pleinement dans la course au podium.

## L'USMA entre calcul et continuité

Le second match de cette mise à jour opposera l'USM Alger à l'ES Mostaganem, pour le compte de la 27e journée. Une confrontation qui paraît déséquilibrée sur le papier, mais dont l'intérêt réside surtout dans le contexte qui l'entoure. Engagée dans la préparation de la finale retour de la Coupe de la Confédération africaine, la formation de Soustara devrait se présenter avec une équipe largement remaniée, afin de préserver ses cadres et d'éviter toute blessure avant l'échéance continentale. Face à une équipe de Mostaganem déjà condamnée à la relégation et qui devrait aligner plusieurs jeunes éléments, l'USMA reste néanmoins déterminée à jouer la victoire. L'objectif est clair : engranger trois points supplémentaires pour améliorer son classement et maintenir une dynamique positive. Le coach sénégalais N'Diaye privilégie une gestion rationnelle de son effectif, sans pour autant négliger l'aspect compétitif. Il n'est d'ailleurs pas exclu que certains cadres soient utilisés par séquences afin de conserver le rythme avant le grand rendez-vous de samedi prochain au Caire face au Zamalek. Ces deux matchs en retard, loin d'être anodins, pourraient ainsi avoir un impact significatif sur la suite de la saison. Entre lutte acharnée pour les places africaines et préparation d'échéances continentales majeures, cette soirée de Ligue 1 Mobilis s'annonce déterminante pour plusieurs prétendants et pourrait marquer un véritable tournant dans la course finale.

H.M.

## Zamalek-USMA (Retour)

2000 billets pour les fans usmistes

Le Zamalek SC, a reçu le feu vert des autorités égyptiennes, pour la présence de 46.000 supporters en finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine, le samedi 16 mai face à l'USM Alger, au stade international du Caire (19h00, heure algérienne), rapportent les médias locaux ce dimanche.

Les organisateurs ont également réservé un quota de 2000 billets pour les supporters de l'USMA, précise la même source.

Lors de la première manche, disputée samedi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, l'USMA s'est imposée sur le score de 1 à 0, grâce à un penalty transformé par Ahmed Khaldi, dans le temps additionnel (90'+7).

L'USMA s'est qualifié pour la finale en éliminant les Marocains de l'Olympique Safi (aller : 0-0, retour : 1-1), alors que le Zamalek SC a passé l'écueil de l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad (aller : 1-0, retour : 0-0).

Le vainqueur de cette édition empochera une prime de 4 millions de dollars, alors que le perdant aura la moitié (2 millions de dollars).

## Arabie Saoudite

Aouar s'illustre avec Al-Ittihad

L'international algérien Houssein Aouar a une nouvelle fois confirmé son importance dans le dispositif de Al-Ittihad en inscrivant un superbe but lors de la victoire difficile de son équipe face à Damac FC (2-1), dimanche soir, à l'occasion de la 32e journée de la Saudi Pro League. Dans une rencontre tendue et disputée, le milieu offensif algérien a débloqué la situation dès la 24e

minute grâce à une réalisation de grande classe. Lancé parfaitement par le Français Moussa Diaby après une transition rapide, Aouar a repris le ballon d'une puissante volée qui est venue se loger dans la lucarne du gardien adverse. Un geste technique magnifique qui a permis à Al-Ittihad de prendre l'avantage dans cette rencontre importante. Très actif entre les lignes, l'ancien joueur de Olympique Lyonnais a encore été l'un des éléments les plus dangereux de son équipe. Son entente avec Moussa Diaby semble d'ailleurs prendre une nouvelle dimension ces dernières semaines, les deux joueurs multipliant les combinaisons offensives et les actions décisives. Malgré plusieurs arrêts importants du gardien d'Al-Ittihad, Damac est parvenu à revenir au score en seconde période grâce à une tête de Yakou Meité à la 73e minute. Mais Al-Ittihad a finalement arraché la victoire dans le temps additionnel grâce à un but d'Abdulaziz Al-Bishi, offrant trois points précieux au club de Djeddah. Avec cette nouvelle réalisation, Houssein Aouar continue d'afficher des statistiques impressionnantes cette saison. Le milieu algérien totalise désormais 13 buts et 4 passes décisives en 33 rencontres toutes compétitions confondues, confirmant son excellente adaptation au championnat saoudien.



## SERIE A

## L'AC Milan broie du noir

L'AC Milan, à bout de souffle, va vivre une fin de saison crispante qui pourrait lui valoir une énième crise après sa déroute à domicile contre l'Atalanta Bergame (3-2), dimanche lors de la 36e journée du Championnat d'Italie.

Quatrième avec 67 points, le Milan occupe toujours une place lui offrant un billet pour la prochaine Ligue des champions, son objectif minimal du début de saison. Mais sa dynamique n'augure rien de bon à deux journées du terme de la saison et la course pour les deux derniers billets pour la C1 reste indécise, avec quatre équipes se tenant en trois points.

L'AC Milan a concédé sa cinquième défaite en huit matches. Les Milanais, qui avaient enchaîné 24 matches sans défaite en championnat entre août et février, sont en panne de confiance, à l'image de leur buteur Rafael Leao, muet depuis deux mois et conspué par San Siro à sa sortie de terrain à l'heure de jeu. L'équipe de Massimiliano Allegri a vécu une première période cauchemardesque. Elle a concédé un premier but à la 7e minute. Davide Zappacosta a doublé la mise à la 29e. Giacomo Raspadori a ajouté un troisième but en début de seconde période (52e), provoquant un exode hors de San Siro de milliers d'ultras, très remontés contre leurs dirigeants et leur propriétaire américain. Ils n'auront pas vu leur équipe se réveiller bien tardivement grâce à Strahinja Pavlovic (88e) et Christopher Nkunku, sur penalty (90e+4).

## La Fiorentina sauvée

En attendant, au classement, l'AC Milan a été débordé par la Juventus Turin (3e, 68 pts), qui s'est imposée samedi à Lecce (1-0) et se retrouve à égalité avec l'AS Rome (5e, 67 pts), victorieuse à Parme (3-2), et de Côme (6e, 65 pts), venue à bout de Vérone (1-0). Après ce succès sur le terrain de l'une de deux équipes reléguées en Serie B, Côme, deux ans après son retour en Serie A, est assurée de disputer la première compétition européenne de son histoire. La Fiorentina a elle assuré son maintien en Serie A grâce au point du nul contre le Genoa (0-0). La Viola a grappillé une place (15e) et totalise désormais 38 points, soit sept de plus que le 18e, la Cremonese, alors qu'il ne reste plus que deux journées à disputer. Au coup de sifflet final dans leur stade, les tifosi toscans ont sifflé leurs joueurs malgré la réussite de l'opération maintien. La saison 2025-26 de leur club avait en effet débuté avec des ambitions bien plus hautes avec l'arrivée l'été dernier au poste d'entraîneur de Stefano Pioli, passé notamment par l'AC Milan. Mais Pioli a été licencié début novembre en raison du calamiteux début de saison de son équipe qui était dernière avec seulement quatre points au moment de son départ après la 10e journée.

## LIGUE 1

## Le PSG bat Brest et se rapproche du titre

Si le titre n'est pas encore mathématiquement acquis, la joie des supporters lors du but de la délivrance de Doué (82e) n'a laissé aucun doute: avec six points d'avance sur son dauphin Lens, deux matches à disputer, et une différence de buts nettement favorable, Paris terminera sauf cataclysme en tête de la Ligue 1. C'est donc dans le chaudron de Bollaert, pour un match de gala face aux Sang et Or mercredi, que les Parisiens pourront valider définitivement leur titre à condition de ne pas perdre. La liesse au coup de sifflet final pour cette dernière rencontre de la saison à domicile était double, avec des supporters encore sur un nuage depuis la qualification acquise mercredi pour la finale de la Ligue des champions après avoir dominé le Bayern Munich (6-5 sur la double confrontation).

Afin de reposer les esprits et les corps malmenés par les deux matches contre les Bavarois, Luis Enrique avait donc procédé à un large remaniement d'effectif contre Brest, qui n'avait lui plus rien en jeu, hormis son amour-propre après une giflée face au Paris FC (4-0). Mais comme la semaine dernière, où les habitués remplaçants parisiens s'étaient fait surprendre par un Lorient opportuniste (2-2), les seconds couteaux, assistés du capitaine Marquinhos, ont peiné face à des Bretons solides défensivement.

## Doué décisif

Dans une première période où ils ont monopolisé le ballon sans parvenir à imposer beaucoup de rythme, les joueurs de Luis Enrique n'ont eu que de maigres occasions, la meilleure intervenant après une frappe lointaine de Lucas Hernandez, bien détournée par Grégoire Coudert (7e). Après cette première tentative, les Parisiens n'ont que peu déstabilisé les défenseurs bretons, et ont eux-mêmes failli être surpris, notamment sur des corners.

Heureusement pour les Parisiens, le jeune gardien Renato Marin, 19 ans, a

## FIN DU SUSPENSE EN LIGA

## Le Barça enfonce le Real et décroche son 29e titre

Le FC Barcelone a remporté, dimanche 10 mai, un 29e titre de champion d'Espagne, le deuxième consécutif après sa victoire contre son dauphin, le Real Madrid (2-0) lors de la 35e journée de Liga.



La fête fut totale, dimanche soir sur la pelouse du Camp Nou, qui retrouvait le goût d'un Clásico pour la première fois depuis trois ans (pour cause de travaux). Elle devrait se terminer très tard, et elle a commencé très tôt, alors qu'un nul suffisait en théorie aux Catalans, leaders de Liga avec 11 points d'avance-désormais 14- pour sceller leur deuxième sacre consécutif et plonger leurs éternels rivaux madrilènes dans une crise sans fin. Les hommes d'Hansi Flick, endeuillé quelques heures plus tôt par la mort de son père mais présent tout de même sur son banc, ont en effet bouclé l'affaire en moins de vingt minutes, ne laissant aucun espoir aux Merengues, condamnés officiellement à l'affront d'une deuxième saison sans titre majeur. En l'absence du prodige blaugrana Lamine Yamal, touché aux ischio-jam-

biers, c'est l'ailier anglais Marcus Rashford qui a lancé le feu d'artifice barcelonais avec un coup franc en pleine lucarne (9e, 1-0). L'attaquant espagnol Ferran Torres, à nouveau préféré à Robert Lewandowski, l'a prolongé après une déviation géniale de Dani Olmo en pivot (19e, 2-0). Les festivités dureront sûrement jusque tard dans la nuit en Catalogne, tandis que la saison, déjà longue, va devenir vraiment interminable pour la Maison Blanche, déjà en feu avant la rencontre après une semaine chaotique, marquée par deux altercations successives entre Aurélien Tchouaméni et Federico Valverde, mis au repos forcé pendant deux semaines après un traumatisme crânien.

## Un jeu ultra-offensif qui a porté ses fruits

La saison avait pourtant remarquable-

ment débuté, sous les ordres de Xabi Alonso. Il a depuis été remplacé par Alvaro Arbeloa, resté lui aussi sans solution face aux problèmes de fond d'un effectif «galactique» mal construit et trop dépendant des exploits individuels de ses stars pour rivaliser avec la force collective barcelonaise. Porté alors par un Kylian Mbappé inarrêtable, absent dimanche car pas encore remis d'une blessure aux ischio-jambiers, le Real comptait même cinq points d'avance sur son éternel rival après sa victoire au match aller (2-1). Mais la dynamique s'est totalement inversée ensuite : le club merengue n'a pris que 47 points sur 72, quand Barcelone en a récolté 66. Cela s'est parfois joué à rien, à une parade de Joan Garcia, un coup de génie de Lamine Yamal, ou à un but de l'épaule de Robert Lewandowski. Mais les Blaugranas ont réussi un quasi sans-faute depuis leur revers au Bernabeu en octobre, avec 23 succès pour seulement deux défaites, tandis que les Merengues ont multiplié les fautes de parcours et les revers cinglants (Celta Vigo, Getafe, Majorque, Osasuna...). Restés fidèles jusqu'au bout à l'idée de jeu ultra-offensive de leur entraîneur, même lorsqu'elle leur a coûté des points, les Catalans ont été récompensés avant même le terme de la saison, et couronnés pour la première fois de leur histoire lors d'un Clásico.

## Plus dans Sports

Ils joueront désormais les trois dernières journées pour atteindre la barre symbolique des 100 points, ce qui n'a été réalisé seulement que deux fois, par le Real en 2011-12, puis par le Barça lui-même la saison suivante.



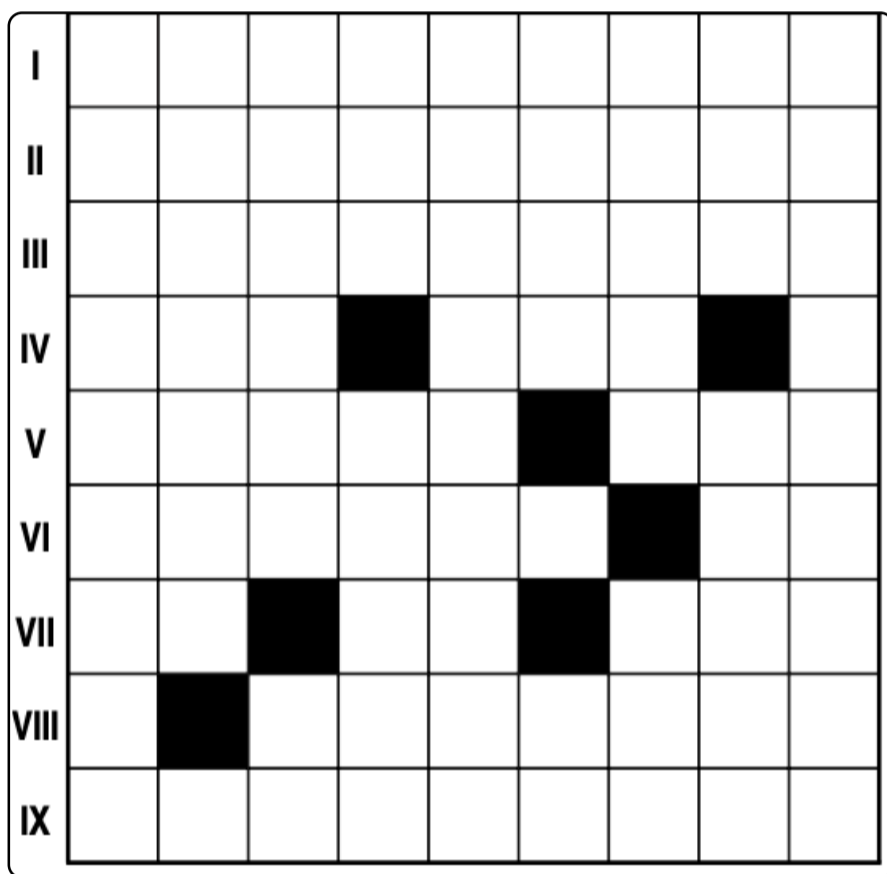
# LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

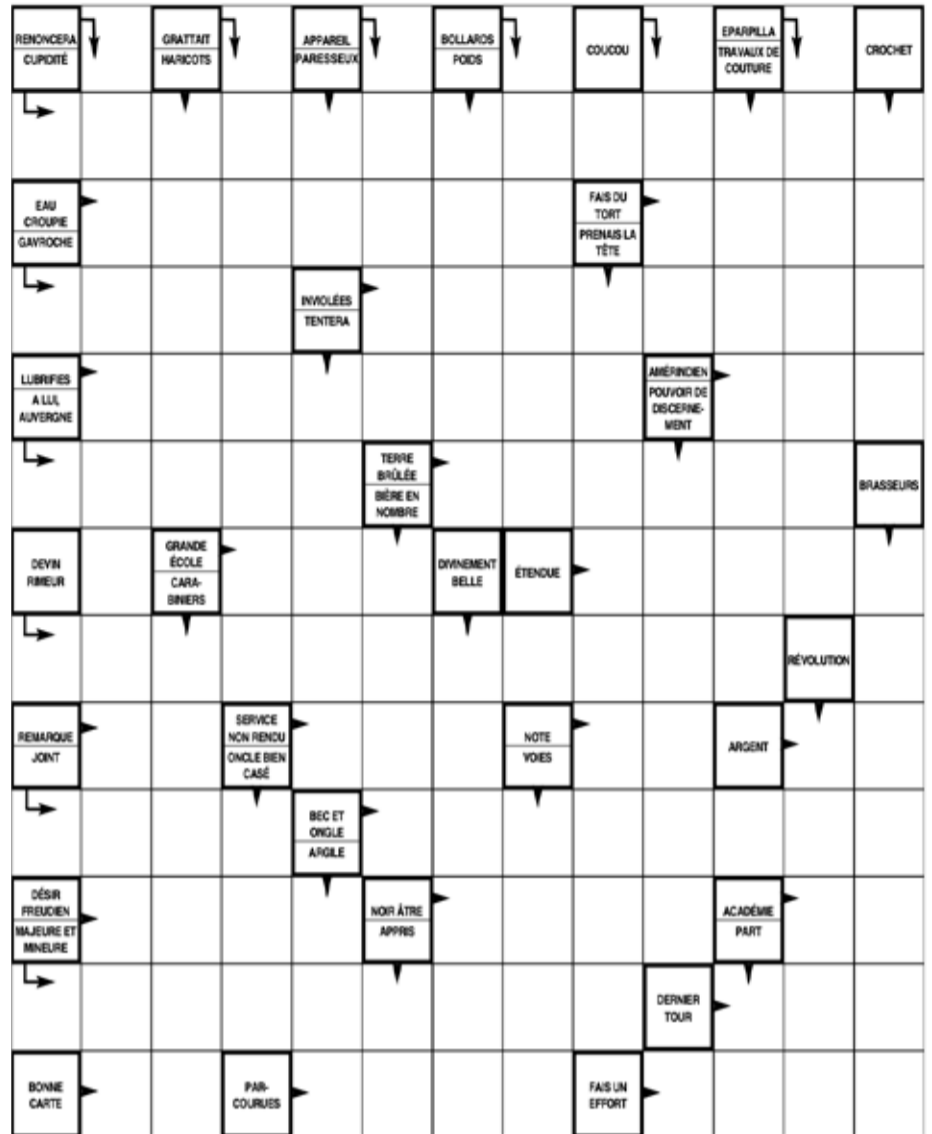
I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

## VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Arcade. 9. Remâchez.



# LES MOTS FLÉCHÉS



## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET  
 N.I.F: 40801500001:070  
 2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 15/2026

La Direction des Travaux Publics de La Wilaya de Tamanrasset lance le deuxième avis de l'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale après l'infructuosité pour : Rénovation et réparation des camions de Marque : S.N.V.I.; DAEWOO; MERCEDES et Retro chargeur CATERPILLAR au profit de la Subdivision Fonctionnelle Du Parc à Matériels de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset

Lot N°03 : Rénovation d'un (01) Camion Tracteur Routier DAEWOO  
 Lot N°05 : Réparation d'un (01) camion MERCEDES U 1450  
 Lot N°06 : Réparation d'un (01) camion de désassemblage 972.X4 MERCEDES

Les entreprises intéressées par le présent avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset (bureau des marchés), Contre paiement d'une somme non remboursable de Dix Mille dinars Algériens (10.000,00 DA) au profit du compte spécial N° :181.010.000 ouvert au trésorier de la wilaya de Tamanrasset au nom de la subdivision fonctionnelle de parc à matériels des directions des travaux publics.

I. CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITE  
 Ne sont éligibles au présent Appel d'Offres que les entreprises satisfaisantes obligatoirement aux conditions minimales suivantes:  
 1- Le soumissionnaire doit avoir un registre de commerce contient le code ou les codes correspondant à l'objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales. (Rénovation et/ou réparation)  
 2- Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins une (01) prestation de réparation (lourd, Engin travaux publics); durant les cinq (05) dernières années (2020-2024) et l'année en cours; justifiées par des attestations de bon d'exécution délivrées par un maître de l'ouvrage ou un opérateur public économique; dont le montant des prestations ne doit pas inférieure à:  
 . Lot N° (03): 500 000,00 DA . Lot N° (05): 1 000 000 ,00 DA . Lot N° (06): 150 000 ,00 DA  
 3- Le Chiffre d'affaires moyen des Trois (03) dernières années : (2021, 2022et 2023) ou (2022, 2023 et 2024) ne doit pas être inférieure à 1 000 000,00DA; Justifié par les bilans comptables certifiés par un commissaire aux comptes ou un expert comptable (et visés par les services des impôts) ou Le Certificat C20 délivrée visés par les services des impôts.

II. CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION  
 L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire doit comprendre les documents constituant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, énumérés ci-dessous:  
 Le dossier de candidature  
 1. La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée et accompagnée des pièces suivantes;  
 2. La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée;  
 3. 03.Registre de commerce.  
 L'offre technique  
 1. La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée;  
 2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté " .  
 L'offre financière  
 1. La lettre de soumission dûment remplie et signé; 2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé; 3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé;

III. PRESENTATION DES OFFRES  
 Les plis doivent être déposés auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset, le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», « offre technique » ou « offre financière». Ces enveloppes Sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
 2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 15/2026  
 Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset - Sis Matmatatlar, Tamanrasset -  
 Rénovation et réparation des camions de Marque : S.N.V.I.; DAEWOO; MERCEDES et Retro chargeur CATERPILLAR au profit de la Subdivision Fonctionnelle du Parc à Matériels de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset

- Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est à 20 jours à compter de la date de la première publication de l'avis.  
 - La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu' à (10<sup>h</sup>00), l'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à (10<sup>h</sup>30) en séance publique.  
 - Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
 - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à quatre vingt dix jours (90j) au gmentée de la durée de préparation des offres.

# MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : délicieux

- AIRBAG
- AUTORADIO
- BATTERIE
- BOUGIE
- CALANDRE
- CAPOT
- CARTER
- CEINTURE
- CHASSIS
- COFFRE
- COMPTEUR
- COURROIE
- CRIC
- DIESEL
- ENJOLIVEUR
- ESSENCE
- FILTRE
- FREIN
- FUMÉE
- KLAXON
- LIVREUR
- MOTEUR
- PEDALE
- PERMIS
- PHARE
- PISTON
- PNEU
- PORTIERE
- RADIATEUR
- RESERVOIR
- RIVET
- SOUPAPE
- STARTER
- SUPER
- SUSPENSION
- TAMBOUR
- TOLE
- TRAPPE
- VIDANGE
- VITESSE
- VOLANT



## MUSIQUE ANDALOUSE

# Lila Borsali rend hommage à Abdelkrim Dali

Le concert « L'intemporel Cheikh Abdelkrim Dali », porté par Lila Borsali et Leïla El Kebir, sera présenté le 16 mai à Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Le spectacle rend hommage à l'une des grandes figures de la musique andalouse algérienne.



PAR NASSIM TERKI

Le concert « L'intemporel Cheikh Abdelkrim Dali », porté par la chanteuse Lila Borsali en collaboration avec la cheffe d'orchestre Leïla El Kebir, a été présenté hier à Alger lors d'une conférence de presse. Le spectacle est prévu le 16 mai à Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, dans le cadre du Mois du patrimoine. Cette création artistique coïncide avec le 48e anniversaire de la disparition de Cheikh Abdelkrim Dali, considéré comme l'une des grandes figures de la musique andalouse en Algérie. Le projet est organisé par la Fonda-

tion Cheikh Abdelkrim Dali, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en coordination avec l'Opéra d'Alger. Le spectacle ambitionne de faire découvrir au public une partie importante du patrimoine musical algérien à travers des interprétations sur scène et des archives sonores rares du maître. Lors de la rencontre avec la presse, la présidente de la Fondation, Wahiba Dali, a rappelé l'importance de cette commémoration. Elle a expliqué que cette date représente une occasion de mettre en valeur le parcours et l'apport artistique de Cheikh Abdelkrim Dali à la musique algérienne. Elle a également annoncé la préparation du septième numéro de la revue spécialisée Maqamat Andalusia,

dirigée par Leïla El Kebir. La responsable a aussi insisté sur la nécessité de mieux exploiter les archives consacrées au maître, conservées à l'Institut national supérieur de musique. Selon elle, plus de 700 heures d'enregistrements existent encore et doivent être rendues accessibles aux chercheurs, aux étudiants et aux jeunes musiciens intéressés par la musique andalouse. De son côté, Lila Borsali a expliqué que ce spectacle avait été imaginé il y a deux ans à l'occasion d'un colloque international consacré à Cheikh Abdelkrim Dali. L'artiste a indiqué que cette œuvre avait été pensée comme un spectacle évolutif pouvant être enrichi au fil du temps. Le concert proposera un voyage à travers plusieurs styles de la musique andalouse algérienne, notamment la nouba, le hawzi, l'aroubi et le madih. Certaines compositions connues de Cheikh Abdelkrim Dali seront également interprétées, dont ses célèbres chansons consacrées aux deux fêtes de l'Aïd. L'un des moments les plus attendus du spectacle reposera sur l'utilisation d'un ancien enregistrement radiophonique datant de 1975, conservé dans les archives de la Radio algérienne. Grâce à un travail technique de restauration, un échange virtuel sera créé entre la voix de Cheikh Abdelkrim Dali et celle de Lila Borsali. Le public pourra ainsi entendre le maître parler, un aspect rarement connu du grand public. Plusieurs artistes participeront à cette création, parmi lesquels Abdelwahab Djazouli, Rifel Kalfat, ainsi que Nassima Haffaf et Asma Aït Chaâbane. La présence de jeunes artistes fait partie de la volonté des organisateurs de transmettre ce patrimoine musical aux nouvelles générations. Leïla El Kebir a précisé que les musiciens participant au concert ont été choisis pour leurs compétences artistiques, indépendamment de leur école musicale. Des artistes venant d'Alger, de Tlemcen, Mostaganem, Boufarik et Koléa prendront part à cette production. Le spectacle comprendra également un hommage à trois chefs d'orchestre de l'École d'Alger : Naguib Kateb, membre fondateur de la Fondation et président de l'association La Cordoba d'Alger, Abdelhadi Boukoura, actuel chef d'orchestre de l'association Le Bel Art, ainsi que Mohamed Chérif Saoudi, ancien maître de l'association Dar El Gharnatia. À travers cette initiative, les organisateurs souhaitent préserver la mémoire de Cheikh Abdelkrim Dali et rappeler la place importante qu'il occupe dans le patrimoine musical algérien.

## Imedghassen au cœur d'une journée d'étude sur l'histoire et le patrimoine

Organisée en marge de la 6e édition du Festival cinématographique international Imedghassen, qui se poursuit jusqu'au 11 mai à Batna, une journée d'étude placée sous le thème « Imedghassen et l'histoire » s'est tenue samedi à la Maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa.

Cette rencontre scientifique, organisée par le commissariat du festival en coordination avec la Direction de la culture et des arts, a réuni universitaires, chercheurs et spécialistes du patrimoine autour de l'un des plus anciens monuments funéraires d'Afrique du Nord. Les participants ont mis en avant la valeur historique et civilisationnelle du mausolée d'Imedghassen, datant de la fin du IVe siècle et du début du IIIe siècle avant J.-C. Considéré comme un modèle de l'architecture funéraire ancienne dans les Aurès et en Algérie, ce vestige demeure un repère majeur de l'histoire numide.

Intervenant lors de cette journée, Dr Hocine Taotaou, directeur de l'annexe d'Oum El Bouaghi du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, a souligné que « Imedghassen est un témoin authentique d'une civilisation nationale aux racines historiques très lointaines ».

De son côté, Dr Hamza Touali, enseignant en archéologie à Université Sétif 2, a rappelé l'importance historique de ce mausolée royal numide, évoqué par plusieurs historiens et voyageurs médiévaux, notamment El Bikri et Ibn Khaldoun.

La rencontre a également permis d'aborder les nouvelles technologies appliquées à la préservation du patrimoine. À ce titre, Meriem Seghiri, docteure au Centre de recherche en aménagement du territoire, a présenté une communication consacrée à la modélisation numérique en 3D du monument. Cette démarche vise notamment à offrir des possibilités de visite virtuelle et à renforcer les outils de valorisation et de conservation du site. En clôture de cette journée d'étude, les responsables du secteur ont présenté les actions engagées pour la sauvegarde du mausolée, notamment à travers une récente opération de protection inscrite par les autorités concernées. Le chef de service du patrimoine de la Direction de la culture et des arts de la wilaya a, à cette occasion, exposé les principales mesures prévues pour préserver ce monument emblématique de la mémoire numide.

## Chaâbi

# Le Grand Prix Guerouabi lance sa 11e édition

L'Association culturelle El-Hachemi Guerouabi a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la 11e édition du « Grand Prix El-Hachemi Guerouabi », un concours consacré aux jeunes interprètes de la chanson chaâbi. L'annonce a été faite sur les réseaux sociaux par la présidente de l'association, Chahra Guerouabi. Au fil des années, ce rendez-vous culturel s'est imposé comme un espace de découverte et d'encouragement des jeunes artistes passionnés par le chaâbi. L'objectif du concours est de permettre à de nouveaux talents de se faire connaître et de valoriser ce patrimoine musical algérien auprès des nouvelles générations. Le concours est ouvert aux candidats âgés de 18 à 40 ans. Les

participants doivent envoyer, par courrier électronique, un enregistrement audio ne dépassant pas cinq minutes, contenant une chanson chaâbi authentique. Les organisateurs exigent également que les candidats jouent d'un instrument de musique et portent une tenue traditionnelle algérienne ou des vêtements reflétant l'identité culturelle du concours. À travers cette initiative, l'association souhaite mettre en avant les voix capables d'interpréter le répertoire chaâbi dans le respect de ses traditions musicales et poétiques. Les candidats devront aussi transmettre plusieurs informations personnelles, notamment leur nom, prénom, âge, nationalité et numéro de téléphone, accompagnés de leur enregistre-

ment audio. La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 15 juin prochain. Les lauréats bénéficieront d'opportunités artistiques leur permettant de développer leur parcours sur la scène nationale. Ce prix est aujourd'hui considéré comme un véritable tremplin pour de nombreux jeunes chanteurs souhaitant faire leurs premiers pas dans le monde artistique. Né à Alger le 6 janvier 1938, El-Hachemi Guerouabi demeure l'une des grandes figures de la chanson chaâbi algérienne. Grâce à sa voix et à son style particulier, il a largement contribué à moderniser ce genre musical et à le rapprocher du jeune public. Il s'est notamment illustré par son interprétation de nombreuses qacitate et par sa capacité à

donner une nouvelle dimension au chaâbi tout en restant fidèle à ses origines. L'artiste doit également une partie de son succès à sa collaboration avec Mahboub Bati, auteur de plusieurs textes devenus célèbres dans le répertoire algérien. Des chansons comme « El-Bareh kane fi o'mri a'chrine », « El-Ouarqa », « El-Madi », « Allo Allo » ou encore « El-Harraz » restent profondément ancrées dans la mémoire musicale nationale. Créée en 2014, l'Association culturelle El-Hachemi Guerouabi œuvre à préserver l'héritage artistique du chanteur disparu le 17 juillet 2006. À travers ce grand prix annuel, elle poursuit son travail de transmission et de promotion de la chanson chaâbi auprès des jeunes générations. **NT**

# Trait d'esprit

“Rien n'est impossible à l'homme qui n'a pas à le faire lui-même.”

Marcel Achard

## ► L'Ecopark d'Oued Smar se prépare pour la 5<sup>e</sup> édition de l'Algeria Bike Week

L'Algeria Bike Week aura lieu du 14 au 16 mai 2026 à l'Ecopark d'Oued Smar pour sa 5<sup>e</sup> édition, confirmant son statut d'événement phare de la culture biker en Algérie et son ouverture internationale. Pendant trois jours, passionnés, clubs, professionnels et grand public partageront une expérience unique, alliant spectacle, adrénaline et convivialité. Il y aura au menu des shows de stunt moto de haut niveau, des démonstrations de conduite, des parades et exhibitions sur circuit avec des participants venus de plusieurs wilayas et des invités internationaux ; des animations et courses pour tous, y compris les plus jeunes ; un espace dédié aux femmes motardes : démonstrations de gymkhana féminin pour célébrer leur place croissante dans l'univers de la moto et des ateliers et séances de sensibilisation à la conduite responsable et défensive, animés par des professionnels. Une dimension festive et culturelle complétera l'événement, avec des expositions, des rencontres entre clubs et une ambiance chaleureuse tout au long du week-end. Avec une affluence record attendue, cette édition renforcera la position de l'Algeria Bike Week comme l'un des grands rendez-vous internationaux des sports mécaniques et de la moto.

## ► Premier cas d'hantavirus en France

La ministre de la Santé, Stéphanie Rist, a confirmé hier le premier cas français de hantavirus chez une passagère du MV Hondius, rapatriée en France. Son état de santé, initialement marqué par des symptômes apparus pendant le vol de retour, s'est gravement dégradé dans la nuit. Interrogée sur France Inter, la ministre a souligné que la détérioration de l'état d'un patient atteint de hantavirus peut engager le pronostic vital, une situation qui semble se confirmer pour cette patiente. Ce cas survient après le rapatriement de cinq passagers du navire, comme l'avait indiqué la veille le Premier ministre Sébastien Lecornu.

## ► Istanbul : Des centaines de militants manifestent à vélo et en moto en soutien à la « Flottille internationale de la résilience »

Des centaines de militants ont défilé dimanche à Istanbul lors d'une marche à vélo et en moto pour soutenir la « Flottille internationale de la résilience », une initiative visant à briser le blocus maritime imposé à Gaza. Organisée par des associations de la société civile turque, cette mobilisation a rassemblé les participants dans le quartier de Beşiktaş, avant de parcourir les principales artères de la ville, drapeaux turc et palestinien à la main. Appeler la communauté internationale à garantir la sécurité des navires et de leurs équipages, et à empêcher toute interception illégale ou militaire. Selon les médias turcs, cette initiative s'inscrit dans un mouvement croissant de mobilisation populaire en Turquie pour mettre fin à la crise humanitaire à Gaza. Les organisateurs ont insisté sur le caractère strictement humanitaire de la flottille.

## ► Le documentaire « Gaza : Doctors Under Attack » remporte le BAFTA 2026

Le documentaire « Gaza : Doctors Under Attack » a été couronné du prix du meilleur programme d'actualité lors de la cérémonie des BAFTA 2026, organisée dimanche soir à Londres. Produit pour la BBC mais finalement diffusé par Channel 4, ce film dénonce les attaques systématiques contre les médecins et les infrastructures médicales dans la bande de Gaza depuis octobre 2023, s'appuyant sur des témoignages et des images illustrant des violations graves du droit international humanitaire. La BBC avait initialement annulé la diffusion du documentaire en juin 2025, invoquant un manque d'impartialité. La société de production Basement Films a réagi en affirmant que le film avait été soumis à six révisions et un processus de vérification complet avant son rejet. Ben de Pear, fondateur de Basement Films, a accusé la BBC de censure et de museler le journalisme. Lors de son discours de remerciement, la présentatrice Ramita Navai a rappelé que la BBC avait financé le projet avant de refuser sa diffusion, soulignant que l'équipe avait refusé de céder à la pression.

## 8 mai 1945 Kherrata : Les jeunes de la diaspora honorent la mémoire des martyrs

Dans le cadre de la « Caravane nationale de la mémoire », une délégation de jeunes issus de la communauté nationale à l'étranger a rendu, hier matin à Kherrata (wilaya de Béjaïa), un hommage émouvant aux martyrs des massacres du 8 mai 1945, l'une des pages les plus sombres de la colonisation française en Algérie. Sur la place historique de Chabet El Akhra, à l'entrée des gorges de Kherrata, les participants ont déposé une couronne et récité la Fatiha en mémoire des victimes. Ce lieu, symbole de résistance et de sacrifice, porte le souvenir d'un crime colonial commis contre une population sans défense. Les jeunes ont également écouté

des récits historiques, notamment ceux liés au pont emblématique de la région, théâtre d'événements tragiques. Pour les participants, cette visite a été une source d'émotion et de fierté, renforçant leur attachement à l'identité nationale et leur devoir de mémoire. Ils ont réaffirmé leur engagement à transmettre aux générations futures le récit de ces luttes, afin que la flamme de la résistance et de la dignité continue de guider le peuple algérien. Cette initiative vise aussi à consolider le lien entre les jeunes de la diaspora et l'histoire de leur pays, tout en perpétuant l'héritage des martyrs pour que leur sacrifice ne tombe jamais dans l'oubli.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

# L'EXPRESS

## L'Opéra d'Alger rend un hommage vibrant à Warda El Djazaïria

Quatorze ans après sa disparition, survenue le 17 mai 2012 au Caire, l'Opéra d'Alger s'apprête à célébrer dignement la mémoire de Warda El Djazaïria, éternelle « Rose de l'Algérie » et l'une des plus grandes voix du tarab arabe.

Sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, l'établissement organise une manifestation d'envergure intitulée « Les Nuits de Warda El Djazaïria », prévue les 22 et 23 mai. Cet hommage se veut une traversée émotionnelle à travers six décennies de création artistique. Deux soirées de gala réuniront des artistes de plusieurs pays arabes, accompagnés par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Dehane. La première soirée, vendredi 22 mai, mettra à l'affiche la Jordanienne Zein Awad, la Tunisienne Asma Ben Ahmed, ainsi que les Algériens Chaimaa Mallem et Sabri Ezzedine, révélés par l'émission « Alhanewa Chabab ». La seconde soirée accueillera la Libanaise Nadine Saab, aux côtés des Algériennes Hassiba Amrouche et Nadine Sebaa. Parallèlement aux concerts, une exposition inédite retracera le parcours exceptionnel de la diva à travers des photographies rares, des objets personnels et des documents d'archives. Une séance de dédicace de l'ouvrage consacré à sa vie, signé par son fils Riyad Kasri, est également programmée, tout comme une rencontre réunissant journalistes, musiciens et personnalités qui l'ont côtoyée, pour évoquer son influence durable sur la musique arabe contempo-



raïne. Née à Paris en 1939 d'un père algérien et d'une mère libanaise, Warda grandit dans l'univers artistique du Quartier latin. Son engagement précoce pour la cause algérienne contraint sa famille à l'exil vers Beyrouth, avant que Le Caire ne consacre sa légende. Invitée par Riad Al Sunbati, elle triomphe grâce à une voix puissante et habitée, puis forge avec Baligh Hamdi des chefs-d'œuvre intemporels tels que Batwanes Bik, Harramt Ahebak, Akdeb Aleik ou Wahachtouni. Après une parenthèse familiale au lendemain de l'indépendance, elle effectue en 1972

un retour triomphal sur scène à la demande du président Houari Boumédiène, pour les célébrations du dixième anniversaire de l'indépendance. Ce retour marque le début d'une période particulièrement féconde qui assoit définitivement son statut d'icône. À travers ces « Nuits de Warda », l'Opéra d'Alger ne rend pas seulement hommage à une grande voix ; il célèbre une artiste complète, une figure emblématique de la chanson arabe et une fille d'Algérie dont l'héritage continue de résonner bien au-delà des frontières. R. N.

## UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

## Une cérémonie sportive pour honorer la mémoire du 8 mai 1945

PAR MEHDAOUI I.

La faculté des Sciences humaines et sociales de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia a remporté dimanche dernier, la finale d'un tournoi intercampus, après un match serré face à l'équipe du campus de Targa Ouzemour, conclu sur le score de 2 à 1. La coupe a été remise par M. le recteur de l'université lors d'une cérémonie qui a rassemblé enseignants, personnel administratif et étudiants. Cet événement s'inscrit dans le cadre des commémorations des massacres du 8 mai 1945. À travers cette initiative sportive, l'université a souhaité rendre hommage aux victimes de cette tragédie tout en promouvant les valeurs de solidarité, de fair-play et de cohésion au sein de sa communauté. Le tournoi



s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et animée, chaque équipe faisant montre d'un esprit sportif exemplaire. Plus qu'une simple compétition, cette rencontre a favorisé le renforcement des liens au sein de l'université tout en sensibilisant ses membres à l'importance de

la mémoire collective. À travers cette initiative, l'université de Bejaia réaffirme son engagement en faveur de la mémoire nationale et souligne l'importance de créer des activités qui renforcent les liens au sein de la communauté universitaire. ■